

AVEC LA RÉACTIVATION DU TRAITÉ D'AMITIÉ
ENTRE LES DEUX PAYS

L'axe Alger-Madrid relancé

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement annoncé la réactivation du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en octobre 2002. Cette décision marque un tournant stratégique dans le rapprochement entre l'Algérie et l'Espagne, amorçant une nouvelle phase historique dans leurs relations bilatérales. P 3



PLAST & PRINTPACK
ALGER 2026
**Plus de 300
exposants au rendez-
vous**

Alger s'apprête à accueillir la 10^e édition historique de Plast et la 11^e édition de Printpack Alger 2026, mettant en lumière la croissance rapide et les progrès technologiques des secteurs du plastique, de l'impression et de l'emballage.

P 2

CAMPAGNE MOISSON-
BATTAGE 2025-2026
**Les préparatifs déjà
lancés**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé mercredi dernier une importante rencontre nationale consacrée à la préparation de la campagne moisson-battage 2025-2026. Cette réunion stratégique a rassemblé les directeurs des coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), ainsi que des cadres de l'Office algérien interprofessionnel des céréales, dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer la sécurité alimentaire du pays.

P 5

AVEC LES 101,84
MILLIARDS DE M³
PRODUITS EN 2025
**L'Algérie confirme
son leadership gazier
en Afrique**

L'Algérie conserve sa place de premier producteur de gaz sur le continent africain en 2025, avec un volume de 101,84 milliards de mètres cubes, malgré un léger recul de 2,5 % par rapport à 2024. Ce niveau confirme le rôle stratégique du pays en tant que fournisseur clé pour le marché africain et international, en particulier vers l'Europe.

P 3

SALON INTERNATIONAL ALIMENTARIA
À BARCELONE
**Signature de plusieurs
contrats pour l'exportation
de produits algériens** P 2

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI À SIDI
ABDALLAH
**Le DG de l'AAPI se félicite
de l'état d'avancement
du projet** P 4

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES
**Gratuité et réductions
tarifaires dans les transports
dès dimanche prochain** P 16

EXPORTATIONS/
ASSURANCES

La CAGEX prépare son déploiement en Afrique

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), qui opère dans l'assurance-crédit à l'exportation, prévoit, pour l'année en cours, une présence sur le continent africain à travers des implantations via les banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal, en vue d'un meilleur accompagnement des exportateurs algériens, a annoncé jeudi à Alger son Pdg, Zohir Laïche.

Destiné à assurer une plus grande couverture en assurance des opérations d'exportation du produits national vers les marchés continentaux, ce projet se fera dans un premier temps via une mise à contribution des agences relevant de l'Algerian union bank de Mauritanie (AUB) et de l'Algerian bank of Senegal (ABS), a-t-il précisé à l'APS, en marge des travaux du premier Rendez-vous annuel des exportateurs.

Il s'agit d'une "démarche qui vise à assurer une collecte d'informations commerciales de proximité, et à offrir un appui direct et contextualisé aux exportateurs algériens dans leurs opérations", a-t-il noté, rappelant que la compagnie publique couvre les risques liés à l'insolvabilité des importateurs de produits algériens, mais aussi les risques politiques (changements de lois, problèmes sécuritaires dans les pays clients de l'Algérie) et risques souverains. L'objectif, selon M. Laïche, est de favoriser une insertion durable des entreprises algériennes dans les chaînes de valeur régionales, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Créée en 1996, cette compagnie est dotée d'un capital social de 10 milliards de Da, avec comme actionnaires le Trésor public et plusieurs banques et sociétés d'assurances relevant du secteur public.

Pour M. Laïche, la conjoncture politique et économique internationale, rend l'assurance à l'export comme un outil d'aide à la décision et non comme une simple formalité administrative, soulignant que la maîtrise des risques est le gage d'une croissance pérenne à l'international et un levier de gouvernance.

R E.

PLAST & PRINTPACK ALGER 2026

Plus de 300 exposants au rendez-vous

Alger s’apprête à accueillir la 10e édition historique de Plast et la 11e édition de Printpack Alger 2026, mettant en lumière la croissance rapide et les progrès technologiques des secteurs du plastique, de l’impression et de l’emballage.

Par Zahir R.

L'événement, qui se tiendra du 30 mars au 1er avril au Palais des Expositions – SAFEX, mettra également l'accent sur les solutions de recyclage et d'économie circulaire, essentielles pour la transition vers une industrie plus durable.

Organisé par Fairtrade Messe et Messe Düsseldorf, le salon bénéficie du soutien de K, leader mondial des plastiques et du caoutchouc, et de Drupa, premier salon mondial des technologies d'impression. Cette édition confirme la dimension internationale de l'événement avec la participation de plus de 300 exposants venus d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient, représentant des pays tels que l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Autriche, la Belgique, la Chine, la Corée du Sud, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Espagne, la France, l'Inde, l'Iran, l'Italie, le Liban, la Malaisie, Oman, les Pays-Bas, le Portugal, la Suisse, la Tunisie et la Turquie.

L'événement constitue ainsi une plateforme B2B de premier plan, favorisant les échanges entre fabricants, pionniers technologiques et prestataires de services, tout en mettant en avant l'excellence et l'innovation dans l'ensemble du secteur.

La durabilité devient une priorité stratégique pour les industries algériennes. Plast & Printpack Alger 2026 encourage l'adoption de matériaux durables et alternatifs ; de technologies avancées de recyclage ; de modèles de production circulaires et le processus de fabrication économes en ressources.

Sonatrach confirme sa présence

Le salon agit comme un catalyseur de modernisation industrielle, stimulant les investissements, renforçant la création de valeur locale, favorisant les exportations et réduisant la dépendance aux importations.

Le rôle stratégique du salon est souligné par le retour confirmé de Sonatrach, après sa première participation en 2025. La société publique, qui a généré 49 milliards de dollars de revenus en 2024, dont 45 milliards provenant des exportations, met en avant l'intégration croissante entre la production de matières premières et les industries de transformation et de plastiques. L'événement bénéficie du soutien de partenaires prestigieux tels que ACIMGA, Advantage Austria, AHK Alger, AMAPLAST, AVEP, CCIAE, CCI Mezghena, CREA, ITA Italian Trade Agency, IVACE+i, Ministère allemand des affaires économiques, Ministère turc du commerce et VDMA, renforçant son rôle dans le développement de la plasturgie, du recyclage, de l'impression et de l'emballage en Algérie.

Enfin, les organisateurs invitent les professionnels à découvrir les solutions de demain et à participer à la construction d'un avenir industriel plus vert et plus prospère.

SALON INTERNATIONAL ALIMENTARIA À BARCELONE

Signature de plusieurs contrats pour l'exportation de produits algériens

L'Algérie a clôturé, jeudi, sa participation au Salon international de l'alimentation "Alimentaria 2026", tenu du 23 au 26 mars courant à Barcelone (Espagne), par la signature de contrats d'exportation et d'un mémorandum d'entente (MoU) portant sur l'exportation de produits agricoles algériens, a indiqué le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, dans un communiqué. L'Algérie a pris part à cette manifestation économique à travers un pavillon national organisé par le ministère, regroupant plusieurs entreprises et opérateurs économiques activant dans le domaine de l'agroalimentaire et des produits agricoles, précise la même source.

Cette participation a été couronnée par la signature, par deux entreprises algériennes, de contrats d'exportation de produits locaux vers le marché européen, notamment l'huile d'olive, les fruits et légumes, ainsi que d'un MoU pour l'exportation de l'huile d'olive algérienne vers le marché chinois, une démarche à même d'ouvrir de nouvelles perspectives au produit national sur les marchés asiatiques, ajoute la même source.

"Plusieurs rencontres professionnelles ont été tenues à cette occasion au niveau du pavillon algérien entre les opérateurs nationaux et leurs homologues de différents pays, en vue d'explorer les opportunités de partenariat et de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux", selon le communiqué. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations visant à accompagner les opérateurs économiques et à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés étrangers, afin de contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à l'élargissement de la base des exportations nationales, conclut le communiqué.

R E.

L'ASSURANCE DES EXPORTATIONS DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Organisation d’une conférence internationale à Alger

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a organisé jeudi à Alger le "1er Rendez-vous des exportateurs", une rencontre internationale qui a examiné notamment les moyens permettant un meilleur positionnement du produit national dans les pays d'Afrique, à travers la présentation des mécanismes d'assurance des exportations, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

Organisée sous le slogan "Safe access to Africa", la rencontre s'est déroulée en présence du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que des représentants de plusieurs ministères.

Dans son allocution d'ouverture, le P-dg de la CAGEX, Zohir Laïche, a mis en avant les potentialités économiques de l'Afrique "qui constitue la deuxième zone à la croissance la plus rapide au monde", ajoutant qu'elle s'impose désormais comme une "locomotive économique émergente". Il a ainsi relevé le rôle pivot de la Zlecaf, qui "vise l'élimination de 90% des barrières tarifaires entre les pays membres", ajoutant que "ce mécanisme est essentiel pour transformer le modèle économique continental, en passant de l'exportation de matières premières vers une intégration industrielle basée sur la production de biens et services à forte valeur ajoutée".

Cependant, a-t-il noté, l'accès à ces marchés prometteurs requiert une gestion proactive des risques, soulignant que plusieurs défis géopolitiques et commerciaux se posent, notamment l'instabilité politique dans certaines zones, la volatilité des prix des matières premières et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

De son côté, l'expert Djamel Benbelkacem a mis en avant l'importance de l'analyse du "risque pays" en tant qu'outil d'aide à la décision pour les exportateurs et investisseurs algériens.

Abordant les opportunités de coopération multisectorielle entre l'Algérie et les pays du Sahel, M. Benbelkacem a souligné le "très fort potentiel" de l'Algérie dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie, ajoutant que l'expertise nationale constitue un atout majeur dans le cadre de l'exportation des services.

Par ailleurs, l'accent a été mis par les participants sur l'importance de l'accélération de l'intégration économique continentale comme levier pour la promotion et la diversification des exportations, aussi bien pour l'Algérie que pour les autres pays africains. A ce propos, le Directeur général de la Compagnie sénégalaise d'assurance-crédit "Sonal", Gora Mangane, a qualifié de "vitale" la concentration des pays d'Afrique sur le marché continental lui-même et les échanges intra-africains.

Rappelant que l'Afrique ne représente actuellement que 2% du commerce international, l'intervenant a souligné que cette situation impose "une coopération accrue entre le Nord et le Sud du continent", dans le cadre d'une dynamique qui doit reposer sur la création de la valeur ajoutée localement, notamment dans les secteurs agricole, pharmaceutique et industriel.

R E.

AVEC LA RÉACTIVATION DU TRAITÉ D’AMITIÉ ENTRE LES DEUX PAYS

L’axe Alger–Madrid relancé

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a officiellement annoncé la réactivation du Traité d’amitié, de bon voisinage et de coopération signé en octobre 2002. Cette décision marque un tournant stratégique dans le rapprochement entre l’Algérie et l’Espagne, amorçant une nouvelle phase historique dans leurs relations bilatérales.

Par Selma R.

Cette annonce a été rendue publique à l’issue de l’audience accordée, jeudi dernier à Alger, au ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, en visite officielle. Selon la Présidence de la République, cette rencontre a permis de faire le point sur l’état des relations bilatérales, jugées « remarquables » tant en matière de consolidation que de diversification. En marge de cette visite, le ministre d’État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a également reçu son homologue espagnol au siège du ministère. Les deux responsables ont tenu un entretien en tête-à-tête, suivi d’une séance de travail élargie aux délégations des deux pays. À cette occasion, ils ont salué la dynamique positive de la coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l’énergie et dans plusieurs domaines économiques, tout en exprimant leur volonté commune d’élargir davantage les champs du partenariat. Dans ce contexte de rapprochement, la coopération énergétique apparaît comme l’un des piliers essentiels des relations entre Alger et Madrid. L’Algérie s’impose comme un fournisseur clé de gaz naturel pour l’Espagne, notamment à travers le gazoduc Medgaz qui relie directement les deux rives de la Méditerranée. Cette interdépendance énergétique, consolidée au fil des années, confère au partenariat une dimension stratégique majeure, d’autant plus cruciale dans le contexte international actuel marqué par les enjeux de sécurité énergétique. Au-delà des hydrocarbures, les deux pays explorent également de nouvelles opportunités de coopération dans les énergies renouvelables,

notamment dans l’hydrogène vert et le solaire, ouvrant ainsi la voie à une collaboration élargie et tournée vers la transition énergétique. Par ailleurs, les discussions ont porté sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux d’intérêt commun. Ahmed Attaf et José Manuel Albares ont échangé leurs analyses sur la situation au Moyen-Orient, sur les évolutions dans la région sahélo-saharienne et sur les deux rives de la Méditerranée, soulignant la nécessité de renforcer la concertation face aux défis sécuritaires et géopolitiques. En réactivant ce traité, Alger entend donner une impulsion politique forte à cette dynamique positive. Ce cadre juridique, suspendu de facto ces dernières années dans un contexte de tensions diplomatiques, redevient un instrument central pour structurer et approfondir la coopération entre les deux pays, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives dans plusieurs domaines stratégiques. Cette réactivation traduit une volonté commune de tourner la page des tensions passées et consacre le retour au dialogue politique de haut niveau et à la confiance mutuelle, deux éléments essentiels pour bâtir un partenariat solide et durable. Dans un contexte régional marqué par de profondes recompositions géopolitiques, Algérie et Espagne privilégient une approche pragmatique, fondée sur la convergence des intérêts et la nécessité de coordonner leurs positions sur des dossiers stratégiques, notamment en Méditerranée et en Afrique. Il convient de rappeler que le Traité d’amitié, de bon voisinage et de coopération, signé en octobre 2002, visait à instaurer un cadre global régitant les relations entre les deux pays. Ce texte struc-

turant couvrait plusieurs volets, allant du dialogue politique à la coopération économique, en passant par les échanges culturels et humains. Pendant de nombreuses années, il a servi de socle au développement des relations algéro-espagnoles, favorisant l’intensification des échanges commerciaux et la multiplication des partenariats sectoriels, avant d’être mis en veille dans un contexte diplomatique plus tendu. Du côté de Madrid, le signal est tout aussi explicite. À l’issue de son entretien avec le chef de l’État, José Manuel Albares a qualifié l’Algérie de « partenaire stratégique » et d’« ami », mettant en avant la densité des relations humaines et la convergence des intérêts, notamment en matière de stabilité régionale en Méditerranée et en Afrique. Il a également insisté sur la proximité géographique et les liens historiques étroits qui fondent le caractère privilégié des relations algéro-espagnoles. Sur le plan économique, les indicateurs confirment cette dynamique de rapprochement. Les échanges commerciaux ont atteint 8,5 milliards d’euros en 2025, portés par une forte progression des exportations espagnoles vers l’Algérie, qui ont triplé en l’espace d’une année. La présence de plus de 100 entreprises espagnoles sur le marché algérien illustre l’attractivité croissante du pays et les opportunités offertes dans divers secteurs. La dimension culturelle vient compléter ce tableau : le chef de la diplomatie espagnole a annoncé l’ouverture prochaine d’un nouveau centre d’Institut Cervantes à Oran, un projet symbolisant le renforcement des échanges culturels et linguistiques entre les deux rives de la Méditerranée.

AVEC LES 101,84 MILLIARDS DE M³ PRODUITS EN 2025

L’Algérie confirme son leadership gazier en Afrique

Par S. R.

L’Algérie conserve sa place de premier producteur de gaz sur le continent africain en 2025, avec un volume de 101,84 milliards de mètres cubes, malgré un léger recul de 2,5 % par rapport à 2024. Ce niveau confirme le rôle stratégique du pays en tant que fournisseur clé pour le marché africain et international, en particulier vers l’Europe. Le classement des trois principaux producteurs africains de gaz met en évidence un total combiné de 202,65 milliards de mètres cubes pour 2025, en baisse par rapport aux 215,51 milliards de l’année précédente. Selon les données fournies par la plateforme spécialisées « Attaqa.net », l’Algérie devance largement la Nigeria, deuxième avec 58,47 milliards de mètres cubes, et l’Égypte, troisième avec 42,35 milliards de mètres cubes. Si l’Égypte a vu son

rôle basculer vers celui d’importateur en raison d’un écart croissant entre production et demande locale, l’Algérie et le Nigeria continuent de jouer un rôle central sur le marché continental et international. L’année 2025 a été marquée par une certaine volatilité dans la production algérienne, avec un pic au premier trimestre à 27,86 milliards de mètres cubes et un creux au troisième trimestre à 23,66 milliards de mètres cubes, conséquence des programmes de maintenance et des variations de consommation intérieure. Néanmoins, le pays a réussi à exporter 45,7 milliards de mètres cubes, renforçant son statut de fournisseur fiable pour l’Europe. Pour sa part, la production nigériane a suivi une trajectoire similaire, avec un total annuel de 58,47 milliards de mètres cubes, en baisse de 5,2 % par rapport à 2024. Le pays a cependant augmenté ses exportations de gaz liquéfié

de 7 %, atteignant 22,29 milliards de mètres cubes, confirmant son rôle majeur sur le marché africain. Quant à l’Égypte, son déclin de production de 14,2 % en 2025, avec un total de 42,34 milliards de mètres cubes, a conduit à une forte augmentation de ses importations de gaz liquéfié, en hausse de plus de 220 %, afin de compenser l’écart entre production et demande intérieure. Malgré ce contexte marqué par des fluctuations et un léger recul global de la production, l’Algérie se distingue par sa résilience et sa capacité à maintenir un leadership régional incontesté. Ses efforts continus dans le développement des infrastructures gazières et la diversification des marchés d’exportation consolident son rôle stratégique, au moment où le gaz africain devient un élément clé de la sécurité énergétique mondiale.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L’Université algérienne s’impose pour la première fois dans le classement mondial QS

L’Université algérienne s’est imposée, pour la première fois, dans le classement mondial QS par spécialité, marquant ainsi un "bond qualitatif" pour le secteur de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Algérie, indique, jeudi, un communiqué du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Pour la première fois, et dans un bond qualitatif pour le secteur, l’Université algérienne s’est imposée dans le classement mondial QS par spécialité (QS World University Ranking by Subject)", précise la même source. Ainsi, l’Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) a obtenu la première place au niveau maghrébin dans le domaine du génie pétrolier parmi les 101-150 meilleures universités au monde. Elle s’est également classée première au niveau maghrébin en génie électrique et électronique, parmi les 401-450 meilleures universités au monde". La première place au niveau maghrébin est aussi revenue à l’USTHB dans le domaine de l’informatique et des systèmes d’information, parmi les 651-700 meilleures universités mondiales. A son tour, l’Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès a décroché la première place au niveau maghrébin dans le domaine du génie mécanique, de l’aéronautique et du génie de la production, parmi les 401-450 meilleures universités au monde", conclut le communiqué.

APS

UFC

Organisation du concours national de recrutement des enseignants

Le concours national de recrutement des enseignants a été lancé à l’Université de la formation continue (UFC) "Didouche Mourad", avec la participation de 2.679 candidats de différentes wilayas du pays, pour 50 postes au grade de maître assistant, indique, jeudi, un communiqué de l’UFC. Ce concours, tenu mercredi, s’est déroulé à travers l’organisation d’entretiens oraux au niveau de 16 centres, avec la mobilisation de 239 encadreurs en plus des staffs administratifs. Le concours a porté sur plusieurs spécialités, dont les sciences juridiques, les sciences politiques, les sciences commerciales, les sciences économiques, les sciences de gestion, la finance et la comptabilité, les sciences sociales, la psychologie, l’informatique, la langue anglaise, les sciences de l’information et de la communication et la didactique de la langue arabe". Les résultats seront annoncés "dès l’achèvement de l’examen des dossiers des candidats, suivant des critères transparents garantissant l’égalité des chances pour tous", comme l’a affirmé le recteur de l’UFC, Yahia Djaafri lors du lancement officiel du concours. Le concours ne s’est pas limité à l’évaluation académique, mais a également pris en compte l’aspect psychologique, à travers des entretiens avec des spécialistes, dans le but d’évaluer l’aptitude des candidats à l’exercice du métier d’enseignant, à même de sélectionner des compétences aussi bien sur le plan scientifique que psychologique".

APS

TRANSPORT ARÉRIEN
Air Algérie annonce l’acquisition de 10 Boeing 737 MAX 8 pour moderniser sa flotte

Le Groupe Air Algérie a annoncé, jeudi dans un communiqué, l’acquisition de dix nouveaux appareils de type Boeing 737 MAX 8, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant le développement et la modernisation du transport aérien civil en Algérie. Selon la même source, cette opération s’inscrit dans le cadre de la modernisation de la flotte du groupe, du renforcement de son réseau et de l’amélioration de l’expérience client ainsi que du confort à bord. Le programme de livraison prévoit la réception de cinq appareils à partir de juillet 2026, tandis que les cinq autres seront livrés au cours de l’année 2027, a précisé le communiqué. Le Groupe Air Algérie a souligné que ce projet s’inscrit dans une vision globale visant à accompagner les évolutions du secteur du transport aérien et à répondre aux exigences des marchés national et international. Cette démarche devra également contribuer à renforcer la compétitivité de la compagnie et à consolider sa position, a ajouté la même source. Le Groupe a, en outre, réaffirmé son engagement à poursuivre ses efforts de modernisation et de développement, au service de ses clients et du renforcement de sa performance opérationnelle. APS

RADIO ALGÉRIENNE -DJEZZY

Signature d’un accord de partenariat

Un accord de partenariat a été conclu, jeudi, entre la Radio algérienne et l’opérateur de téléphonie mobile (Djezzzy), en vue de renforcer la coopération dans le domaine des technologies de l’information et de la communication et d’accompagner la transition numérique du secteur audiovisuel. L’accord qui a été signé par le directeur général de la Radio algérienne, Adel Slakdji, et le directeur général de Djezzzy, Boumediene Senouci, s’inscrit dans le cadre d’une stratégie globale de modernisation visant à promouvoir l’intégration de solutions

technologiques innovantes au sein de l’entreprise médiatique. Il porte notamment sur l’hébergement des données, ainsi que sur la modernisation des services de production, de diffusion et de communication. A travers ce partenariat, la Radio algérienne ambitionne de s’adapter aux mutations technologiques accélérées et de consolider sa présence sur les plateformes numériques, dans l’objectif de proposer un contenu médiatique de meilleure qualité, plus interactif et en adéquation avec les attentes d’un public de plus en plus tourné vers le numérique.

Dernière composition de DZAIRINDEX										
Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	NC	0,00	0,00	-13,84	6,09	10,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 399,00	NC	0,00	-0,01	-0,77	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 502,00	NC	0,00	0,00	1,57	6,65	6,39	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 230,00	2229,00	-0,04	-0,45	-1,77	10,63	5,61	1100	2 451 900,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-6,24	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	420,00	0,00	0,00	3,56	3,97	5,00	15	6 300,00

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen des dossiers relatifs à l’Education nationale et la modernisation du réseau routier de la capitale

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement consacrée à l’examen des dossiers relatifs à l’Education nationale et à la modernisation du réseau routier de la capitale ainsi que les projets de feuilles de route de plusieurs secteurs pour la période 2026-2028, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce jeudi 26 mars 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a poursuivi l’examen du projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d’agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d’éducation et d’enseignement. Il s’agit notamment de la mise en œuvre d’un nouveau cahier de charges applicables aux établissements privés d’éducation et d’enseignement, fixant les exigences pédagogiques, techniques et administratives nationales. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d’utilité publique l’opération relative à la réa-lisation, au niveau de la wilaya d’Alger, des travaux d’aménagement des giratoires de Saoula et Baba Ali avec ouvrages d’art. Ce projet s’inscrit dans le cadre de la mise en

œuvre du programme de développement et de modernisation du réseau routier de la capitale, qui vise principalement à fluidifier la circulation et à renforcer la capacité du réseau des routes secondaires et son raccordement à des axes structurants. Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite de l’examen des feuilles de route sectorielles 2026-2028, le Gouvernement a examiné les projets des feuilles de route des secteurs de la justice, de l’habitat, de l’urbanisme, de la ville et de l’aménagement du territoire, de la culture et des arts, de la poste et des télécommunications et du tourisme et de l’artisanat". APS

ment, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d’éducation et d’enseignement. Il s’agit notamment de la mise en œuvre d’un nouveau cahier de charges applicables aux établissements privés d’éducation et d’enseignement, fixant les exigences pédagogiques, techniques et administratives nationales. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant déclaration d’utilité publique l’opération relative à la réa-lisation, au niveau de la wilaya d’Alger, des travaux d’aménagement des giratoires de Saoula et Baba Ali avec ouvrages d’art. Ce projet s’inscrit dans le cadre de la mise en

L’ALGÉRIE ACCUEILLE GLOBAL TECH AFRICA 2026

Le Groupe Télécom Algérie au rendez-vous de l’innovation

L’Algérie s’apprête à accueillir l’événement technologique majeur Global Tech Africa, un rendez-vous continental dédié à l’innovation, aux nouvelles technologies et à la transformation digitale en Afrique. Global Tech Africa réunira des décideurs, experts, startups, investisseurs et acteurs institutionnels autour des enjeux stratégiques liés aux télécommunications, à la 5G, au cloud computing, à l’intelligence arti-

ficielle, à la cybersécurité et aux solutions digitales innovantes. Le Groupe Télécom Algérie sera présent à cet événement à travers les entreprises économiques affiliées à son portefeuille, pour mettre en avant des solutions innovantes en matière de connectivité haut débit et la 5G, des offres dédiées aux entreprises et aux startups, des initiatives en matière de digitalisation et d’inclusion numérique pour marquer le

développement de l’économie numérique en Algérie. Cette participation constitue également une opportunité de renforcer les partenariats régionaux, d’explorer de nouvelles perspectives d’investissement et de promouvoir l’expertise algérienne dans le domaine des télécommunications. En prenant part à Global Tech Africa 2026, le Groupe Télécom Algérie réaffirme sa volonté de se positionner comme un acteur

technologique de référence en Afrique, contribuant activement à la modernisation des infrastructures numériques et à l’émergence d’un écosystème digital performant et compétitif. Le Groupe Télécom Algérie invite l’ensemble des acteurs économiques, institutionnels et médiatiques à découvrir ses innovations lors de cet événement majeur qui confirme la place de l’Algérie comme hub technologique régional.

HÔPITAL ALGÉRO-QATARI À SIDI ABDALLAH

Le DG de l’AAPI se félicite de l’état d’avancement du projet

Le directeur général de l’Agence algérienne de promotion de l’investissement (AAPI), Omar Rekkache, a salué, jeudi, "la bonne cadence" des travaux de réalisation de l’hôpital algéro -qatari dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), dont la livraison est prévue au cours de l’année prochaine. Dans une déclaration à la

presse, lors d’une visite sur le site du projet, M. Rekkache a indiqué que cet établissement de santé connaît un taux d’avancement accéléré, ce qui permettra, selon lui, sa livraison dans les délais impartis. Il a rappelé que ce projet "est le fruit de la coopération algéro-qatarie" et de la concrétisation de "la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d’édifier un hôpital aux standards mondiaux dans des spécialités de pointe". Le coût de ce projet est estimé à environ 287 millions USD, et ce dans le cadre des efforts visant à soutenir l’investissement dans le secteur de la santé et à mettre en place des spécialités médicales de pointe, selon les explica-

tions fournies à cette occasion. M. Rekkache a, en outre, abordé les retombées socio-économiques positives de ce projet, en ce sens qu’il permettra de créer environ 954 emplois directs, outre l’amélioration de la qualité des services de santé et la réduction du recours aux soins à l’étranger. Le nouvel établissement sanitaire comprend des structures et des services intégrés englobant des blocs opératoires équipés des technologies modernes, des unités de soins intensifs, des centres d’imagerie médicale et de radiologie de pointe, ainsi que des laboratoires développés et des services spécialisés, répondant aux normes internationales en vigueur.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 26 مارس 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 26 Mars 2026

أسعار التجزئة ¹				Prix du détail ¹	
د ج / كغ				DA / Kg	
المنتجات		أدنى	أعلى	معدل	Produits
		Minimum	Maximum	Moyenne	
خضر طازجة	البطاطا	62	79	71	Pomme de terre
	الطماطم	135	164	150	Tomate
	البصل الجاف	92	110	101	Oignon sec
	الثوم الجاف	910	1089	1000	Ail sec
	الجزر	95	117	106	Carotte
	اللفت	106	130	118	Navet
	قرنبيط	126	151	138	Choux fleur
	الكرنب	86	109	97	Choux
	الكوسة	99	127	113	Courgette
	الفاصولياء الخضراء	384	441	413	Haricot vert
الخس	135	169	152	Laitue	
فواكه طازجة	البرتقال	182	276	229	Orange
	الليمون	156	207	182	Citron
	التفاح المحلي	337	514	425	Pomme locale
	التمر	373	636	504	Datte
	الموز	442	483	463	Banane
المنتجات ذات الأصل الحيواني	لحم البقر المحلي	1824	2107	1966	Viande bovine locale
	الدجاج	416	441	429	Poulet de chair
	البيض (وحدة)	16	18	17	Œufs (Unité)
	حليب البقر (لتر)	90	102	96	Lait de vache (Litre)

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE 2025-2026

Les préparatifs déjà lancés

Le ministre de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé mercredi dernier une importante rencontre nationale consacrée à la préparation de la campagne moisson-battage 2025-2026. Cette réunion stratégique a rassemblé les directeurs des coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), ainsi que des cadres de l’Office algérien interprofessionnel des céréales, dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer la sécurité alimentaire du pays.

Par Réda Hadi

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s’inscrit dans une démarche d’anticipation visant à garantir le bon déroulement de la campagne, dont le lancement est prévu à partir de la mi-avril, notamment dans les wilayas du Sud où les récoltes démarrent plus tôt en raison des conditions climatiques spécifiques. Les travaux de cette rencontre ont permis de dresser un état des lieux détaillé de la campagne labours-semences en cours. Les participants ont examiné l’évolution des cultures céréalières à travers les différentes régions du pays, en s’appuyant notamment sur les taux de levée enregistrés. Ces indicateurs sont essentiels pour apprécier le potentiel de rendement et anticiper les besoins logistiques liés à la récolte. Les premières évaluations font ressortir des situations contrastées selon les zones agro-climatiques, ce qui renforce la nécessité d’une gestion différenciée et adaptée aux réalités du terrain. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur l’importance d’un suivi rapproché des cultures jusqu’à la phase de maturation, afin d’optimiser les conditions de récolte. La préparation de la campagne moisson-battage constitue un enjeu majeur pour la filière céréalière, notamment en matière de mobilisation des moyens matériels et humains. À ce titre, un exposé détaillé a été présenté sur le degré de préparation des CCLS pour la réception des récoltes dans les meilleures conditions. Les responsables ont ainsi mis en avant les efforts engagés pour renforcer les capacités logistiques, à travers la mobilisation de moissonneuses-batteuses, de camions de transport et de moyens de manutention. L’identification et l’aménagement de points de collecte supplémentaires figurent également parmi les priorités, afin de fluidifier l’acheminement des récoltes et éviter les engorgements. Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités de stockage, un maillon essentiel pour préserver la qualité des céréales et limiter les pertes post-récolte.

Des espaces supplémentaires ont été mobilisés et des solutions temporaires envisagées pour faire face aux pics de production.

Appel à une mobilisation élargie

Dans son intervention, le ministre a souligné la nécessité d’une préparation « proactive et rigoureuse » de la campagne, insistant sur la mobilisation de l’ensemble des moyens disponibles. Il a notamment appelé à une synergie accrue entre les secteurs public et privé, en particulier pour ce qui concerne les capacités de transport et de stockage. Cette approche vise à pallier les éventuelles insuffisances du parc public, en s’appuyant sur les ressources du secteur privé pour assurer une couverture optimale des besoins. Dans le même esprit, il a été recommandé d’équiper les moissonneuses-batteuses de dispositifs de détection des pertes de grains, une innovation technique destinée à réduire les pertes au moment de la récolte. Afin d’assurer une gestion efficace de la campagne, le ministre a donné instruction d’élaborer sans délai un plan global et précis. Ce document devra définir la répartition des moyens logistiques, la localisation des points de collecte, ainsi que l’organisation des flux de production entre les wilayas. L’objectif est de mettre en place un dispositif coordonné permettant de transférer les excédents de production vers les zones déficitaires ou disposant de capacités de stockage disponibles. Cette logique de solidarité territoriale est appelée à jouer un rôle clé dans l’optimisation de la gestion des récoltes à l’échelle nationale.

Modernisation de la mécanisation agricole

La rencontre a également été l’occasion d’aborder la question du renforcement de la mécanisation agricole, considérée comme un levier essentiel pour améliorer la productivité et réduire les pertes. Dans ce cadre, les autorités ont annoncé le lancement, dès cette saison, d’un programme de soutien et de modernisation des équipements agricoles.

Cette initiative s’appuie notamment sur la création d’une filiale spécialisée relevant du groupe Agrodiv, chargée de mettre à disposition des agriculteurs un parc diversifié de moissonneuses-batteuses modernes et d’autres équipements agricoles performants. Cette démarche s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République en matière de développement agricole. Au-delà des céréales, les pouvoirs publics entendent également dynamiser la production de légumineuses, à travers le lancement d’un programme spécial dédié. Celui-ci repose notamment sur la généralisation du système de rotation des cultures, une pratique agronomique reconnue pour ses bénéfices en matière de fertilité des sols et de durabilité des exploitations. Ce programme vise à augmenter la production nationale de légumineuses, améliorer les rendements à l’hectare et encourager des pratiques agricoles respectueuses de l’environnement. Il s’inscrit dans une vision globale de transition vers une agriculture plus résiliente et moins dépendante des importations. Enfin, le ministre a rappelé un ensemble de réformes structurantes qui seront mises en œuvre à partir de la prochaine saison agricole. Parmi les principales mesures figurent la révision du système de soutien aux intrants, afin de le rendre plus efficace et mieux ciblé. La généralisation des analyses des sols et des engrais constitue également une priorité, dans le but d’optimiser l’utilisation des ressources et d’améliorer les rendements. Par ailleurs, l’introduction de nouvelles variétés de semences à haut rendement, adaptées aux spécificités des différentes zones de production, devrait permettre de renforcer la compétitivité de la filière. À travers ces orientations, les autorités affichent leur volonté de moderniser en profondeur la filière céréalière et de poser dès à présent les bases de la prochaine campagne labours-semences. Une démarche qui traduit une prise de conscience accrue des enjeux liés à la sécurité alimentaire et à la souveraineté agricole du pays.

AGRICULTURE

Début prometteur des cultures du safran à Bechar

Les cultures du safran et des plantes médicinales et aromatiques connaissent un début très prometteur à travers plusieurs exploitations agricoles des communes de Kenadsa et Meridja, dans la wilaya de Bechar, selon la direction des Services agricoles (DSA). Les essais de culture du safran et de plusieurs espèces de plantes médicinales et aromatiques enregistrés des débuts prometteurs sur de petites parcelles de terres dédiées à ces filières agricoles, au niveau de plusieurs exploitations des mêmes collectivités, a indiqué la DSA. Ces débuts prometteurs, qui s’inscrivent dans le cadre d’un programme d’expérimentation de ces cultures, ont été constatés lors d’une récente tournée effectuée par des cadres techniques de la DSA, accompagnés de techniciens spécialisés de la station d’expérimentation agricole d’Adrar, relevant de l’Institut national de la recherche agronomique d’Algérie, dans le cadre du suivi périodique des essais, a-t-on précisé. Au cours de cette tournée, les cadres techniques du secteur de l’agriculture ont fourni aux agriculteurs ayant adhéré au programme de développement de ces filières des recommandations et des conseils pratiques, dans le but de généraliser ces cultures à l’ensemble des exploitations agricoles de la wilaya, selon les explications fournies par l’inspectrice principale du service phytosanitaire à la DSA, Rahou Nacera. La promotion et le développement des filières du safran et des plantes médicinales et aromatiques représentent une opportunité économique majeure, en raison de la forte demande pour leurs usages culinaires, cosmétiques et pharmaceutiques, a-t-elle souligné. La DSA compte, à l’avenir, lancer plusieurs actions pour le développement de ces filières, notamment à travers le soutien aux agriculteurs, ainsi que l’organisation de cycles de formation théoriques et pratiques au profit des concernés, en vue de leur généralisation à l’ensemble des zones agricoles de la wilaya, a ajouté la même responsable.

APS

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE DESSALEMENT DE L’EAU

L’augmentation du taux d’intégration nationale en tête des priorités

La Société algérienne de dessalement de l’eau, Algerian Desalination Company (ADC), filiale du groupe Sonatrach, s’emploie à renforcer le taux d’intégration nationale dans l’industrie du dessalement de l’eau, en soutenant et en encourageant les fabricants locaux à produire et à fournir les équipements nécessaires à l’entreprise. Cette démarche vise à localiser cette industrie et à développer les capacités nationales, a déclaré jeudi l’Assistant du P-DG de la société chargé de l’information et de la communication, Mouloud Hachelaf. M. Hachelaf a précisé, en marge de la 8ème édition du Salon international de l’investissement dans les secteurs de l’industrie, du bâtiment, de l’énergie, de la logistique et de l’exportation "Algeria Invest Expo", organisé au Centre des conventions

"Mohamed Benahmed", à Oran, que l’entreprise œuvre à "relever le défi de l’investissement dans les ressources humaines afin de créer un environnement propice à l’augmentation du taux d’intégration nationale, à travers l’encouragement des fabricants locaux à produire et à fournir les équipements". Il a ajouté que la participation de l’entreprise à cet événement économique vise à s’ouvrir aux petites et moyennes entreprises ainsi qu’aux startups, et à présenter des idées innovantes pour renforcer la fabrication locale des équipements destinés aux stations de dessalement, en plus de la formation des ressources humaines dans ce domaine. Il a également indiqué que la Société algérienne de dessalement de l’eau fait face à un autre défi, à savoir "la main-

tenance et l’exploitation des stations, à travers la formation de jeunes cadres issus des universités et de la formation professionnelle, dans le but de localiser cette industrie". Il a en outre souligné que les investissements se poursuivent pour renforcer la sécurité hydrique en Algérie, avec le lancement de nouveaux projets de dessalement de l’eau de mer à Tlemcen, Mostaganem et Chlef, pour un montant dépassant un milliard de dollars et une capacité de production totale atteignant 900.000 mètres cubes par jour. Ces projets viendront s’ajouter aux cinq usines précédentes, ayant chacune une capacité de 300.000 mètres cubes par jour. La 8ème édition du Salon international de l’investissement dans les secteurs de l’industrie, du bâtiment, de

l’énergie, de la logistique et de l’exportation, qui se tient sur quatre jours, est marquée par la participation de plus de 150 exposants nationaux et étrangers, représentant des entreprises de Chine, d’Italie, de Turquie et d’Inde, ainsi que des établissements bancaires et des compagnies d’assurance, indique-t-on. En parallèle, se tient le Salon africain du bâtiment, des infrastructures et de la technologie, sous le thème "Innovation, technologie et construction pour l’Afrique de demain", avec la participation d’entreprises nationales et africaines spécialisées dans les domaines du bâtiment, des infrastructures, des travaux publics, des routes, de l’hydraulique, de l’assainissement et la planification urbaine.

R E.

TAMANRASSET

Lancement de la première édition du Salon national du tourisme de jeunes

Le Salon national du tourisme des jeunes, en première édition, a été lancé jeudi soir à Tamanrasset, avec la participation d'environ 200 jeunes issus d'une trentaine de wilayas. La cérémonie d'ouverture se tient dans un cadre naturel exceptionnel de l'Ahaggar, dans une ambiance marquée par un décor typiquement traditionnel. L'événement a été animé par un défilé des différentes troupes participantes, un défilé des scouts musulmans algériens et des spectacles folkloriques. Dans son allocution, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraa, a souligné que cette manifestation représente une véritable opportunité pour mettre en valeur le potentiel des jeunes participants et promouvoir les nombreux atouts touristiques dont regorgent les différentes régions du pays. Par ailleurs, des expositions d'artisanat traditionnel ont été organisées permettant aux visiteurs de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine artisanal national, a indiqué le directeur de la Chambre de l'Artisanat de Tamanrasset, Mohamed Mansouri. Le Salon national du tourisme de jeunes, qui se poursuivra jusqu'au 29 mars courant, a drainé, dès son ouverture, un public nombreux. Des circuits touristiques sont également prévus afin de faire découvrir aux participants plusieurs sites emblématiques de l'Ahaggar.

APS

ANNABA

400 millions DA pour réhabiliter le cours de la révolution au centre-ville

Une enveloppe financière de 400 millions DA a été allouée au projet d'aménagement et de réhabilitation du cours de la révolution du centre-ville d'Annaba. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'APC d'Annaba, Abdelkrim Kelaïa, a précisé que cette enveloppe financière a été accordée après la levée du gel sur ce projet qui vise à réhabiliter cet espace public qui constitue le cœur battant de la ville d'Annaba. Selon la même source, les travaux projetés porteront sur l'aménagement des trottoirs et des espaces verts, la modernisation du réseau d'éclairage public et l'intégration de mobiliers urbains modernes conformément aux normes techniques nouvelles. M. Kelaïa a fait état d'autre part de la mobilisation par les services de la commune d'une enveloppe financière de 130 millions DA pour le projet de restauration du siège de la commune qui sera lancé « prochainement » au terme des procédures administratives et techniques requises. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts des autorités locales visant à améliorer le paysage urbain de la ville, a assuré le même élu.

R N

EL BAYADH/MISE EN VALEUR PAR CONCESSION

Attribution de plus de 17.500 hectares de terres agricoles

La wilaya d'El Bayadh a attribué plus de 17.500 hectares de terres agricoles, dans le cadre de la mise en valeur par concession, dans le but de renforcer l'activité agricole et d'élargir les grandes superficies cultivées, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale et à l'augmentation de la production agricole, selon l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya.

R N/Agence

La même source a précisé que ces terres ont été réparties sur plusieurs périmètres agricoles pertinents de trois portefeuilles fonciers précédemment annoncés par l'ONTA. Cette opération a été attribuée à 73 investisseurs agricoles, après étude et sélection des dossiers déposés via la plateforme numérique de l'Office et la validation de ceux répondant aux conditions légales, conformément au décret exécutif 21-432 modifié et complété, relatif aux conditions et aux modalités d'attribution des terres pertinentes du domaine privé de l'État pour la mise en valeur par concession. Dans ce cadre, le premier portefeuille foncier, annoncé en 2023, a permis l'attribution de 246 hectares répartis sur plusieurs périmètres agricoles, dont 100 hectares dans la zone de Smota (commune d'Arbaouat), 96 hectares dans le périmètre agricole de Sakia El-Jadida (commune d'Aïn El-Orak) et 50 hectares dans le périmètre agricole de El-Messeghma (commune d'El-Abiodh Sidi). Cheikh). Les in-

vestisseurs ont été installés dans ces périmètres et des projets agricoles prometteurs ont été lancés, notamment dans le domaine des céréales et des grandes cultures, en adéquation avec la stratégie de l'État visant à développer les cultures stratégiques. Quant au deuxième portefeuille foncier, annoncé en 2025, il a permis la distribution de 11.670 hectares dans le périmètre agricole « Bahria-extension » (commune de Brezina), au profit de 41 investisseurs agricoles. Ces terres sont principalement destinées à l'investissement dans les grandes cultures, notamment les céréales (blés dur et tendre), dans le cadre des efforts visant à accroître la production nationale et à réduire la facture des importations. Le troisième portefeuille foncier, également annoncé en 2025, a donné lieu à l'attribution de 5.640 hectares, dont 4.590 hectares dans le périmètre agricole « Route Béchar-Adrar » (commune d'El-Bnoud) et 1.050 hectares dans le périmètre agricole « Eddour 2 » (commune d'El Abiodh Sidi Cheikh). Ces terres ont attiré à 29 investisseurs, avec des orientations

vers la culture de la pomme de terre de consommation, les arbres fruitiers, les céréales, ainsi que la production de fourrage. La même source a indiqué que le dépôt des demandes pour bénéficier de ces portefeuilles fonciers se fait exclusivement via la plateforme numérique de l'ONTA, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur en matière d'attribution du foncier agricole, sous la surveillance du comité technique de promotion de l'investissement agricole, présidé par le directeur général de l'Office, afin de garantir la transparence dans l'étude des dossiers et le respect des critères légaux de sélection. L'Office national des terres agricoles a également révélé qu'un nouveau portefeuille foncier est actuellement en préparation et sera lancé, prochainement, après l'achèvement des opérations d'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, permettant ainsi d'orienter les terres vers leurs bénéficiaires légitimes et de renforcer la dynamique de développement dans la wilaya d'El Bayadh.

TISSEMSILT

270 millions DA pour la réalisation de projets de développement dans la commune de Beni Lahcen

La commune de Beni Lahcen, dans la wilaya de Tissemsilt, a détenu au cours de l'année 2026 une enveloppe financière estimée à 270 millions de dinars, destinée à la réalisation d'une série de projets de développement, visant à désenclaver les zones urbaines et rurales et à améliorer le cadre de vie des habitants, à-on informé, jeudi, auprès de cette collectivité. locale.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkader Assous, a précisé que cette enveloppe financière a été allouée dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), ainsi que du programme de soutien au développement social et économique. Elle permettra la concrétisation de plusieurs opérations de développement visant à améliorer les conditions de vie

des citoyens. Concernant le volet rural, les projets comprennent la d'un réseau d'éclairage public au profit de 12 regroupements ruraux, pour un montant de 6 millions de dinars, ainsi que des travaux de revêtement et de réhabilitation de plusieurs routes et pistes à travers plusieurs douars, tels que El-Abadlia, Es-Souassi, Theniet El Bahri, Aïn-Rahb et El-Akkachi.

Dans le secteur de l'éducation, une étude a été lancée pour la réalisation et l'équipement de six classes d'extension dans une école primaire, en plus du lancement des travaux d'aménagement et de réhabilitation d'un autre établissement scolaire, dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de la commune, a fait savoir la même source.

R N

BÉCHAR

Plus de 70 femmes rurales formées aux filières du fromage et des huiles essentielles

Plus de soixante-dix (70) femmes rurales ont bénéficié, depuis le début de l'année 2026, de cycles de formation portant sur la production de fromages ainsi que sur l'extraction des huiles essentielles et des hydrolats, à l'initiative de la cellule locale de la femme rurale, a-t-on informé auprès de cette structure. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par cette cellule, placé sous l'égide de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, en vue de renforcer les compétences de cette catégorie de la population, a indiqué la responsable de la cellule, Mme Nacera Rahou. L'objectif de ces formations, au-delà de l'acquisition des bases nécessaires à la

promotion et au développement de ces filières agricoles, consiste également à encourager l'autonomisation économique des participants, à améliorer leur productivité et à contribuer au développement durable, at-elle précisée. Encadrées par des spécialistes, ces sessions visent également à inciter les bénéficiaires à se lancer dans la création de micro-entreprises, at-elle ajouté. Cette démarche est appuyée par la DSA, en coordination avec plusieurs partenaires locaux, notamment le secteur des forêts, la Chambre d'agriculture de la wilaya, la direction de la pêche et des ressources halieutiques, la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), la direction de la protection de la nature, ainsi que la ferme ex-

périmentale El Bourhane, a-elle souligné. Dans la perspective de renforcer ce programme, d'autres cycles de formation sont prévus au profit des femmes rurales, a fait savoir la même responsable. Ces sessions porteront notamment sur des techniques agricoles liées à la culture du quinoa, du moringa et des champignons, ainsi que sur les procédés de séchage des fruits, légumes et plantes à usage culinaire, médicinal et divers. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un programme global visant à développer ces filières au profit de la femme rurale, a-t-elle conclu.

APS

Le marché, la compétition et la guerre

La guerre est dans la compétition et la compétition est dans la guerre. Le civil est dans le militaire et le militaire est dans le civil. La puissance militaire ne peut s'écarter durablement de la compétitivité sociale. L'une doit rejoindre l'autre. La puissance militaire rejoint la compétitivité sociale en croissance ou en décroissance. Le cours des choses transforme violemment ou insensiblement les relations d'asymétrie. Il peut s'ensuivre, une guerre entre puissances, pour rétablir des relations d'asymétrie qui établies par une précédente guerre sont transformées par la compétition. La puissance militaire refusant de rejoindre la compétitivité sociale en décroissance autrement que par la destruction des moyens de la compétitivité adverse.

2^e partie

Par DERGUINI Arezki (*)

Elle distribue les droits de vie et de mort sur la production matérielle. Les dichotomies entre guerre et paix, compétition et guerre masquent leur interpénétration, évacuent leur identité, leurs processus de différenciation et de transformation de l'une dans l'autre. La pratique et la pensée des sociétés de l'Asie orientale ne sont pas victimes de telles dichotomies, elles savent l'identité des contraires, leur différenciation et leur transformation réciproque constante. Pour elles, il ne suffit pas d'être compétitif militairement, il faut l'être du point de vue de l'accumulation culturelle, le civil doit être dans le militaire toujours en mesure de l'entraîner. Pour se protéger d'une guerre que l'on n'a pas désirée, il ne faut pas seulement se protéger de ses effets destructeurs, il faut l'avoir gagné avant qu'elle ne se soit déclenchée. Gagner une bataille n'est pas gagner une guerre. Gagner une guerre (locale) n'est pas gagné une compétition plus large. Car ce qui compte c'est l'accumulation culturelle sur laquelle repose et évolue la différenciation sociale selon les circonstances et dont résulte une compétitivité sociale et économique. La destruction du militaire n'est pas destruction du civil d'où peut naître le militaire[2]. En ignorant la transformation de la guerre dans la compétition en compétition dans la guerre, et inversement, l'initiateur de la guerre ne sait pas que s'il a gagné une bataille, il a perdu la compétition avant d'engager la guerre. Pour les sociétés de l'Asie orientale, il n'y a pas donc discontinuité entre guerre et paix, il n'y a pas discontinuité historique entre la période coloniale et celle post-coloniale, la guerre se poursuit tantôt par des moyens militaires tantôt par des moyens non militaires. De la compétition dans la guerre (guerres d'indépendance politique), elle se transforme en guerre dans la compétition pour contester les champs et les règles de la compétition établis par les guerres coloniales (luttas contre l'hégémonie occidentale). Guerre dans la compétition d'où sortira la guerre, mais du côté vaincue par la compétition pour redéfinir ses conditions. C'est que la puissance en général n'est plus au cœur de la puissance militaire, que celle-ci pressentant le décentrement de la puissance veut l'en empêcher.

Guerres des prix, des coûts et de l'innovation

L'économie avec l'importance prise par la production mondiale est un grand champ de bataille. On admet que les marchés sont les lieux de guerres des

prix et de l'innovation. Ces guerres ne sont pas indépendantes l'une de l'autre en général. Elles visent à triompher de la compétition quand ce n'est pas de la tuer, autrement dit d'exclure de la compétition. Ces guerres opposent entreprises et sociétés. Une grande entreprise soucieuse de son pouvoir de marché peut renoncer à des profits temporaires pour mettre en faillite une ou des entreprises concurrentes fragiles ou innovantes quand elle ne peut ou ne veut pas l'acheter. Pour s'accaparer un pouvoir de marché mondial, elle peut être autorisée à tuer la concurrence qu'elle ne peut administrer sur le marché qu'elle domine. Une entreprise ne peut administrer la compétition d'autres entreprises si elle ne bénéficie pas de la complicité ou de la faiblesse de l'État. Si elle peut bénéficier de la complicité de l'État pour administrer la compétition d'une multitude d'entreprises à son service, nul besoin de détruire la concurrence, mais juste celui d'administrer la « destruction créatrice ». Mais ce n'est plus alors vraiment une entreprise qui administre la compétition, mais un État qui incite à la formation d'un écosystème dans la perspective de ses objectifs stratégiques. Ce n'est pas une entreprise en position de monopole qui fait sous-traiter ses objectifs par le marché. C'est l'État. Les entreprises globales américaines engagées dans des guerres mondiales de l'innovation peuvent être autorisées à « tuer » la concurrence interne qui les affaiblirait pour faire face à la concurrence externe. En « administrant » ainsi la compétition, elles devraient faire attention à ne pas tuer l'innovation en « tuant » la concurrence. Pour ce faire, elles devraient probablement engager des gros investissements pour financer sa politique d'innovation. Nous serions alors dans une situation de guerre économique pilotée par le haut. Il faut probablement distinguer entre les guerres économiques pilotées par le haut de celles pilotées simultanément par le bas et par le haut. Se dessinent alors des rapports différents entre État et marchés, entreprises et marchés, compétitions et coopérations. La compétition et la coopération peuvent se compléter et s'entraver. L'entreprise pouvant être caractérisée comme un espace de coopération ou un espace de compétition soumis à la coopération. Par le haut, la coopération pourrait étouffer la compétition, ralentir le processus de destruction créatrice. Par le bas, et par le haut si elles se donnent des objectifs stratégiques clairs, la compétition et la coopération dans la réalisation de ces objectifs communs pourraient accélérer la destruction créatrice. Compétition et coopération se complétant alors. Dans une guerre des prix mondiale, une société peut engager une guerre des

coûts internes qu'elle peut faire supporter au présent ou à l'avenir. Elle peut accepter des coûts présents élevés pour des profits futurs élevés. La guerre des coûts entraînant de nombreuses faillites, mais favorisant la diffusion d'innovations performantes. Ce qui suppose une capacité d'adaptation et de transformation importante du milieu et des agents économiques. La compétition économique mondiale peut mettre en œuvre simultanément une guerre des coûts, des prix et de l'innovation. En privilégiant l'investissement à la consommation, une économie peut encourager une guerre des coûts pour favoriser l'innovation. L'expérimentation ne pouvant se soumettre à une logique de rentabilité immédiate, elle doit accepter des coûts dont les bénéfices ne peuvent être immédiats ou automatiques. Nous sommes alors en présence d'une destruction créatrice accélérée. Elle détruit beaucoup pour créer beaucoup. Cela va de pair avec un marché en constant élargissement, l'accélération de la destruction créatrice conduisant à un accroissement de la production. La guerre des prix qui en résulte ou qui l'accompagne n'est pas monopoliste sur les marchés intérieurs, elle vise à développer les marchés extérieurs. Elle vise à constituer un empire économique mondial, un empire administrant les marchés mondiaux. Dans cette guerre, cette administration de la compétition, l'Etat ne peut être absent, il en sera le gendarme partial ou impartial.

Le modèle de la concurrence pure et parfaite

Pour la science économique standard, le moteur du marché c'est la compétition. La compétition doit permettre au marché d'allouer efficacement des ressources rares, de manière décentralisée par définition. Cet objectif d'efficacité n'est atteint que lorsque les conditions de la compétition sont celles de la concurrence pure et parfaite : atomisticité des agents, homogénéité des produits, transparence de l'information, libre entrée et sortie du marché. L'allocation efficace des ressources serait la fonction principale attribuée au marché. Face au problème fondamental de la rareté (les besoins sont illimités, mais les ressources ne le sont pas), le marché, via le système des prix, agit comme un mécanisme de signalisation et de rationnement. Un prix élevé signale une rareté relative ou une forte demande, incitant les producteurs à produire davantage et les consommateurs à réduire leur consommation. Le prix détermine qui peut acheter le bien et en quelle quantité. L'objectif théorique est d'augmenter

les ressources pour satisfaire davantage de besoins dans une dynamique constante d'équilibrage de l'offre et de la demande, évitant ainsi le gaspillage (sur-offre) ou les pénuries. La science économique est une science de la croissance économique. Elle ne saurait pas penser la décroissance. Le marché ajuste les besoins et les moyens de les satisfaire en augmentant ou diminuant la production et la consommation. L'hypothèse des besoins illimités, d'un marché libre, soustrait à la responsabilité collective la définition des besoins et les moyens de les satisfaire. Elle substitue une définition économique à une définition sociale des besoins et des moyens de les satisfaire. Elle introduit de la différenciation sociale selon le critère du pouvoir d'achat. Elle soumet le marché aux riches, au pouvoir d'acheter, pour accroître la production et enrichir la société, but final de l'efficacité. Si la dynamique du marché n'est pas à l'élargissement, les besoins que peut satisfaire le marché ne sont que ceux de la partie la plus riche de la société qui peut aller en se réduisant avec la croissance démographique. On suppose autrement une tendance à l'enrichissement de la société, la croissance de l'économie et l'idéologie du progrès soutenant une telle hypothèse. Il n'en reste pas moins que la disposition des riches à associer ou dissocier leur consommation de celle du reste de la société n'est pas sans effet. Nous avons renoncé à une tradition qui consistait à contenir la liberté individuelle de consommer, les collectifs en mesure de la faire respecter ayant disparu avec elle. Deuxième fonction du marché, une coordination de l'activité économique décentralisée qui de par sa complexité, et non simplement de par sa simple atomisticité, ne peut être centralisée. L'hypothèse de l'atomisticité des agents postule une coordination décentralisée radicale des agents. Elle réduit les acteurs décentralisés à des atomes et exclut une coordination collective décentralisée. Le marché coordonne les décisions de millions d'agents indépendants (consommateurs et producteurs) qui ne se connaissent pas et/ou n'ont pas besoin de se connaître : ils se considèrent indépendants, plus qu'ils ne le sont réellement en vérité.

(A suivre)

Notes

[2] Aussi l'objectif stratégique d'Israël dans sa guerre contre l'Iran est-il celui de détruire le civil iranien par la guerre civile pour empêcher ce processus de transformation du civil en militaire et du militaire en civil. Objectif dans lequel finissent par se reconnaître les USA.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

EGYPTE

Le gouvernement approuve le plan budgétaire 2026/2027

Le gouvernement ambitionne de dégager un excédent primaire de 1 200 milliards de livres, soit 5 % du produit intérieur brut, afin de renforcer les capacités de financement dédiées à la réduction de la dette et au soutien social.

Le Conseil des ministres égyptiens a approuvé jeudi 26 mars le projet de budget général de l'Etat pour l'exercice 2026/2027 qui témoigne toujours d'un grand déficit budgétaire de 27,5%, selon un communiqué officiel.

D'après le communiqué, le gouvernement prévoit une hausse de 27,6 % des recettes publiques, qui devrait atteindre 4 000 milliards de livres, contre une augmentation de 13,2 % des dépenses, estimées à 5 100 milliards de livres.

Le budget vise une baisse du déficit mondial d'environ 1,2 % du PIB, pour atteindre 4,9 % d'ici juin 2027.

Le gouvernement vise également à réduire le ratio de la dette des administrations budgétaires à 78 % du PIB à l'horizon juin 2027. Le nouveau budget comprend une augmentation des allocations à la protection sociale de 12% pour atteindre 832,3 milliards de livres. Par ailleurs, 90 milliards de livres seront consacrés aux programmes de soutien à l'activité économique.

Le gouvernement ambitionne également de dégager un excédent primaire de 1 200 milliards de livres, soit 5 % du produit intérieur brut. L'excédent primaire correspond à la situation budgétaire lorsque l'ensemble des recettes dépasse le total des dépenses publiques, hors paiement des intérêts de la dette.

Le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk, a souligné que ce nouveau budget « penche en faveur du citoyen et de l'investisseur » et vise à stimuler l'activité économique.

Kouchouk a précisé que les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, ainsi que le soutien à la production et aux exportations figurent en tête des priorités des dépenses publiques. Le ministre a affirmé que « le gouvernement reste engagé à adopter des mécanismes de couverture et de gestion des risques afin de faire face avec flexibilité aux éventuels défis économiques mondiaux ou domestiques », selon le même communiqué.

Agence

TUNISIE-LIBYE

En quête d'un nouveau corridor énergétique méditerranéen

Les efforts européens pour garantir des approvisionnements énergétiques diversifiés et à faible émission de carbone se traduisent par un changement stratégique vers les marchés de l'électricité nord-africains, tandis que les projets d'interconnexion sous-marine émergents et les intégrations de réseaux régionaux positionnent la Méditerranée comme un corridor électrique à haute tension.

Synthèse R I/agence

Un mécanisme de stabilisation de réseau

Si les échanges énergétiques entre les deux continents étaient traditionnellement définis par les oléoducs, ils s'étendent désormais au commerce bidirectionnel d'électricité, soutenu par un investissement de 1,01 milliard d'euros dans l'interconnexion ELMED entre la Tunisie et la Sicile.

Cette infrastructure, ainsi que l'attention renouvelée de la Libye sur la modernisation du réseau électrique et le potentiel solaire, devraient constituer un pilier essentiel des discussions lors du Forum Investir dans l'énergie africaine (IAE) qui se tiendra à Paris en avril prochain, où les décideurs politiques et les investisseurs institutionnels évalueront les exigences fiscales et techniques pour le développement des flux énergétiques transfrontaliers.

Le projet ELMED demeure le maillon tangible le plus avancé de cette architecture en évolution.

Bien que les tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les pénuries d'équipements aient récemment repoussé sa mise en service prévue à 2030, la liaison à courant continu haute tension (CCHT) de 600 mégawatts a déjà obtenu un soutien important, notamment 582 millions d'euros du gouvernement tunisien et un financement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Pour la Tunisie et ses voisins, estime le site Africa Sustainability Matters (ASM), l'interconnexion représente plus qu'une simple voie d'exportation, c'est un mécanisme de stabilisation du réseau et un catalyseur pour les secteurs nationaux des énergies renouvelables qui ont besoin d'une intégration régionale pour rester commercialement viables. Le projet devrait générer entre 71 et 182 millions d'euros de recettes annuelles, constituant ainsi une nouvelle source essentielle de devises étrangères pour l'économie nord-africaine. La Libye se positionne également comme un nœud central du réseau énergétique méditerranéen, cherchant à passer de son rôle de principal producteur de pétrole à celui d'exportateur régional d'électricité. La Compagnie nationale de pétrole (NOC), entreprise publique, et l'Autorité libyenne des énergies renouvelables (RELA) ont affiché leur ambition d'exporter jusqu'à 2 gigawatts d'électricité propre vers l'Europe, ciblant principalement l'Italie, Malte et la Grèce. Cette stratégie est renforcée par un nouveau projet de loi sur les énergies renouvelables actuellement examiné par la Chambre des représentants à Tripoli, qui vise à assurer la sécurité juridique requise par les financiers internationaux.

En intégrant son importante capacité de production de base à partir de gaz naturel à de

nouveaux projets solaires, notamment des installations près de Ghadamès et de Koufra, la Libye cherche à offrir à l'Europe une solution énergétique hybride qui équilibre les énergies renouvelables intermittentes avec une production d'électricité stable à partir de gaz naturel.

Une trajectoire pour la souveraineté énergétique

Pour les économies africaines, ces évolutions témoignent d'une intégration industrielle et fiscale plus poussée avec le marché européen. Ce changement reflète la mise en œuvre du Marché unique africain de l'électricité (Af-SEM) et du Plan directeur des systèmes électriques continentaux, dont la pleine réalisation nécessite un investissement estimé à 1 200 milliards d'euros. Plutôt que de remplacer les exportations traditionnelles de GNL en provenance de pays émergents comme le Sénégal, la Mauritanie et le Nigeria, ces corridors électriques offrent un système de distribution complémentaire qui contourne la volatilité des marchés mondiaux du transport maritime. Alors que les investisseurs se rassemblent à Paris, l'attention se porte de plus en plus sur les infrastructures de transition : les câbles sous-marins, les systèmes de stockage et les lignes de transport à haute tension qui détermineront si l'Afrique du Nord peut tirer parti de sa situation géographique pour accéder à une souveraineté énergétique et une résilience économique à long terme.

TUNISIE

L'huile d'olive plombe les recettes d'exportation alimentaire en 2025

En Tunisie, l'huile d'olive constitue le principal produit d'exportation alimentaire. En 2025, la filière a été confrontée à des vents contraires qui ont réduit sa contribution aux recettes d'exportation générées par l'industrie agroalimentaire. En Tunisie, les recettes générées par les exportations de produits agricoles et alimentaires se sont établies à 7,75 milliards de dinars (2,66 milliards \$) en 2025, marquant un recul de 8,5 % par rapport à l'année précédente. C'est ce qui ressort du dernier rapport annuel de l'Observatoire national de

l'agriculture sur la balance commerciale alimentaire du pays. La baisse des recettes d'une année sur l'autre est principalement le fait de la contreperformance enregistrée par la filière oléicole. En effet la valeur des exportations d'huiles d'olive a reculé de 16,3 %, tombant à 4 milliards de dinars (1,39 milliard \$) en 2025, malgré une progression de 60 % des volumes exportés, qui ont atteint 318 000 tonnes. D'après l'ONAGRI, il s'agit de la seule denrée figurant dans le Top 5 des principaux produits alimentaires d'exportation dont les prix de vente ont

baissé sur le marché international. « Les prix à l'exportation ont diminué de 47,7 % pour l'huile d'olive tandis qu'ils ont augmenté de 8,2 % pour les produits de la pêche, de 1,4 % pour les dattes, de 4,1 % pour les tomates et de 19,3 % pour les agrumes par rapport à la même période de l'année précédente », souligne le rapport. Si l'ONAGRI n'explique pas à quoi la baisse des prix à l'exportation est due, on sait que l'année 2025 a été marquée par la relance de la production mondiale d'huile d'olive après deux années de baisse consécutive. Dans ce

contexte, l'abondance de l'offre peut expliquer la faiblesse des prix sur le marché international.

Produits alimentaires exportés en 2025

En dépit de la baisse de ces recettes, l'huile d'olive demeure le principal produit alimentaire exporté par la Tunisie en 2025, comptant pour plus de la moitié des recettes. Plus largement, la part des exportations agricoles dans les exportations globales du pays a chuté, passant à 12,2 % en 2025 contre 13,7 % en 2024, d'après l'ONAGRI. **R.I**

NOTE DIAGNOSTIQUE DE LA BAD

La Mauritanie réaffirme son engagement en faveur de l'intégration régionale

La Mauritanie a réitéré son engagement en faveur du renforcement de l'intégration régionale en Afrique du Nord et de l'Ouest, à l'occasion d'un atelier consacré à l'examen d'une note diagnostique de la Banque africaine de développement (BAD). La rencontre, ouverte par le secrétaire général du ministère des Affaires économiques et du Développement, Yaacoub Ould Ahmed Aïcha, s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le pays et l'institution financière panafricaine. Elle vise également à

faire le bilan de la stratégie d'intégration régionale couvrant la période 2020-2026 et à préparer une nouvelle feuille de route pour 2027-2033. Dans son intervention, le responsable mauritanien a souligné l'importance de l'intégration régionale comme levier de transformation économique, mettant en avant son rôle dans le renforcement de la résilience et de la compétitivité de l'économie nationale. Il a rappelé que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF), entrée en vigueur en 2021,

constitue une avancée majeure vers la création d'un vaste marché commun à l'échelle du continent. La Mauritanie, parmi les premiers pays à avoir ratifié cet accord, entend poursuivre ses efforts à travers la mise en œuvre de stratégies nationales adaptées et le développement de projets structurants. Parmi ces projets figurent notamment le pont de Rosso, reliant la Mauritanie au Sénégal, ainsi que l'interconnexion électrique avec le Mali, réalisés avec l'appui de partenaires au développe-

ment, dont la BAD. Les autorités ont également mis en avant plusieurs initiatives transfrontalières financées sur ressources nationales ou avec le soutien de partenaires, dans des secteurs clés tels que les infrastructures, les transports, l'élevage et la santé. De son côté, la Banque africaine de développement a salué la solidité de sa coopération avec la Mauritanie et réaffirmé sa volonté d'accompagner le pays dans ses efforts de développement et d'intégration régionale.

Agence

OUGANDA/2E TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2025/2026

La croissance économique a atteint 8,5%

La croissance enregistrée par l'Ouganda entre le 1er octobre et le 31 décembre 2025 a été principalement tirée par la forte demande des consommateurs et des investissements soutenus dans plusieurs secteurs productifs. L'entrée attendue du pays dans le club des producteurs africains de brut devrait consolider les perspectives de croissance.

R I/Agence

L'économie ougandaise a progressé de 8,5 % au deuxième trimestre de l'exercice 2025/2026, contre 5,4 % sur la même période de l'exercice précédent, a annoncé le ministre des Finances, de la Planification économique et du Développement, Henry Musasizi (photo), le mardi 24 mars. « Ces résultats reflètent une gestion économique efficace, soutenue par la forte demande des consommateurs et des investissements dans les secteurs productifs, en particulier les TIC, la construction et la fabrication d'équipements qui sont essentiels à la croissance à long terme et à la transformation structurelle », a-t-il déclaré lors

de la présentation de la déclaration de politique générale du ministère devant la commission des finances du Parlement. Le ministre a également indiqué que les recettes intérieures nettes mobilisées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2025 se sont établies à 16 476,07 milliards de shillings ougandais (environ 4,44 milliards USD), contre un objectif initial de 17 511,59 milliards, ce qui correspond à un taux de réalisation de 94,09 % et représente une croissance des recettes de 8,05 % par rapport à la même période de l'exercice 2024/2025. Il a d'autre part fait savoir que la construction de l'East African Crude Oil Pipeline (EACOP), un oléoduc à 5 milliards USD destiné à faciliter les exportations de pé-

trole brut du pays vers les marchés internationaux, a atteint un taux d'achèvement de 80 %. L'infrastructure doit relier sur 1443 kilomètres les gisements pétroliers situés dans l'Ouest de l'Ouganda, au port de Tanga sur la côte tanzanienne de l'Océan Indien. Kampala a aussi découvert plusieurs gisements de pétrole dans le bassin du lac Albert (Ouest), dont les champs de Mputa, Kingfisher et Tilenga. Les réserves de brut situées dans ce lac, qui constitue une frontière naturelle entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC), sont estimées à 6,5 milliards de barils, dont environ 2,2 milliards de barils sont actuellement considérés comme exploitables.

TOMATE

Le Ghana mise sur la recherche pour réduire sa dépendance aux importations

En Afrique de l'Ouest, le Ghana est l'un des principaux importateurs de tomates et de produits dérivés. Le gouvernement qui cherche à réduire son déficit de production pour limiter son exposition aux fluctuations du marché sous-régional du légume veut améliorer sa productivité. Le Ghana vient de lancer un projet de recherche agricole pour développer de nouvelles variétés de tomates capables d'atteindre des rendements de 20 tonnes par hectare, soit un niveau trois fois plus élevé que le rendement de 8 tonnes actuellement obtenu dans le pays.

C'est ce qu'a révélé Eric Opoku, ministre de l'Agriculture, le mercredi 25 mars devant le Parlement, précisant que des ressources ont déjà été mobilisées pour assurer le succès du projet. Selon les informations relayées par les médias locaux, ce projet est mené avec une entreprise nigériane baptisée WAKI Farms ainsi que plusieurs instituts de recherche. L'ambition affichée à travers cette démarche est de réduire un déficit de production estimé à 300 000 tonnes, que le pays comble chaque année par des importations. Il faut noter que la production gha-

néenne du légume stagne depuis plusieurs années. D'après les estimations de la FAO, la récolte de tomates s'est élevée en moyenne à 380 510 tonnes entre 2020 et 2024, sans jamais parvenir à franchir la barre des 400 000 tonnes. « Alors que nos homologues du Burkina Faso produisent 18 tonnes par hectare, le Ghana n'atteint en moyenne que huit tonnes [...] Le problème réside principalement dans les variétés de semences utilisées pour la production de tomates », a déclaré M. Opoku. Le choix de partenaires nigériens

dans la recherche d'une nouvelle variété plus productive n'est pas anodin, sachant que le Nigeria s'impose comme le deuxième producteur africain de tomate après l'Egypte avec une récolte annuelle de plus de 3 millions de tonnes. Par ailleurs le rendement dans les principales zones de production du pays notamment dans les États de Gombe, Borno et Yobe, était estimé entre 14 et 20 tonnes par hectare en 2024, d'après le Service nigérien de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS).

Agence

ETHIOPIE

Le gouvernement lance un programme national pour relancer la filière sorgho

En Éthiopie, le sorgho est l'une des principales céréales cultivées et consommées par la population aux côtés du maïs, du blé et du teff. Alors que la production locale est en déclin depuis quelques années, les pouvoirs publics souhaitent insuffler une nouvelle dynamique dans la filière. En Éthiopie, le ministère de l'Agriculture vient de lancer un programme national visant à accroître la production locale de sorgho. Selon les informations relayées par l'Agence de presse éthiopienne (ENA), un atelier de validation dudit programme, réunissant agriculteurs, chercheurs et partenaires au développement, s'est tenu le mardi 24 mars à Addis-Abeba en vue d'affiner la stratégie de mise en œuvre. D'après Addisu Arega (photo), ministre de l'Agriculture, les interventions porteront principalement sur le renforcement de la chaîne de valeur du sorgho à travers l'amélioration des semences et l'adoption de

technologies modernes. « En investissant dans le développement de semences innovantes et de nouvelles technologies, ce plan vise à assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique grâce à la substitution aux importations, en ciblant en particulier le développement des industries des boissons et de l'aviculture afin de stimuler la richesse rurale », explique le responsable. Pour l'heure, les détails concernant la durée de mise en œuvre du programme et le coût de l'investissement ne sont pas encore connus.

Une filière en déclin

Cette démarche initiée par Addis-Abeba intervient dans un contexte peu favorable pour la filière sorgho. Depuis le pic de production de 5,63 millions de tonnes enregistré en 2020, la récolte de la céréale est en chute libre. D'après la FAO, la production éthiopienne de sorgho était estimée à 4,1 millions de

tonnes en 2024, signant une baisse de 27 % en l'espace de cinq ans. Selon les projections formulées par le département américain de l'Agriculture (USDA) dans son dernier rapport sur le marché des céréales dans le pays de Négus, la récolte de sorgho devrait stagner autour de 4 millions de tonnes en 2025 et en 2026. Pour expliquer cette dégringolade, l'organisme américain met en avant l'effet combiné de plusieurs facteurs, dont l'accès limité aux variétés de semences améliorées, la sécheresse récurrente, les ravageurs et les conflits persistants dans les principales régions de culture, telles que le Tigray, l'Oromia et l'Amhara, ce qui réduit les superficies récoltées et les rendements. « Les recherches montrent que l'infestation par la mauvaise herbe Striga constitue l'un des principaux défis limitant la production de sorgho en Éthiopie, entraînant des pertes de rendement qui dépassent souvent 30 % », ajoute aussi l'USDA.

R I.

SÉNÉGAL

PIDG injecte 4,3 millions € pour accélérer le solaire avec Afreenergy

En Afrique de l'Ouest, l'approvisionnement électrique des entreprises industrielles et commerciales reste limité par les contraintes du réseau. Ce financement s'inscrit dans un contexte où l'énergie solaire se positionne comme une alternative durable pour un raccordement plus fiable.

Le Private Infrastructure Development Group (PIDG) soutient le déploiement de solutions solaires destinées aux clients commerciaux et industriels au Sénégal. Cette organisation spécialisée dans le financement des infrastructures a annoncé, mercredi 25 mars, un investissement de 4,3 millions € dans la plateforme Afreenergy Solar lors du Future of Energy Summit, à Amsterdam.

« Nous sommes ravis de collaborer avec Afreenergy Solar afin d'élargir l'accès à une énergie fiable et propre pour les clients commerciaux et industriels du Sénégal. PIDG s'engage à dynamiser et à multiplier le financement des infrastructures afin d'accélérer la lutte contre le changement climatique et d'obtenir des résultats en matière de développement durable », a déclaré Omar Jabri, responsable du développement commercial pour l'Afrique chez PIDG/InfraCo.

Réalisé via InfraCo, ce financement vise à accompagner Afreenergy Solar dans le développement de 30 MW de capacités solaires et de 10 MWh de stockage par batteries. Le modèle repose sur des installations sur site combinées à des mécanismes contractuels de type « location-acquisition » ou à des accords d'achat d'électricité. Il adopte une approche d'agrégation de plusieurs sites afin de limiter les coûts par installation. L'entreprise cible notamment les secteurs agro-industriel, logistique et d'autres industries énergivores. Selon les informations communiquées, les solutions proposées devraient permettre de réduire jusqu'à 30 % des coûts énergétiques des entreprises commerciales et industrielles.

Cette opération s'inscrit dans la continuité du développement d'Afreenergy Solar au Sénégal. En juillet 2024, le producteur indépendant d'électricité (IPP) avait acquis auprès de GreenYellow un portefeuille de trois centrales solaires sur toiture totalisant 2,6 MWc. Les infrastructures sont destinées à renforcer l'autoconsommation pour les clients commerciaux et industriels.

De nombreuses entreprises en Afrique subsaharienne continuent de faire face aux contraintes d'approvisionnement électrique. Selon les enquêtes Enterprise Surveys de la Banque mondiale, 39 % d'entre elles considèrent l'électricité comme une contrainte majeure à leur activité. Face à un recours fréquent aux générateurs diesel pour sécuriser leur production, les solutions solaires avec stockage se positionnent comme une alternative permettant de réduire les coûts et l'exposition aux fluctuations des prix des combustibles. Agence

POINT-MARCHÉS

Rebond en vue en Europe après le nouveau report de l’ultimatum de Trump à l’Iran

Les principales Bourses européennes devraient tenter un rebond vendredi à l'ouverture, après le nouveau report de l'ultimatum adressé par le président américain Donald Trump à l'Iran, même si la prudence devrait rester de mise alors que les combats se poursuivent et que le détroit d'Ormuz reste fermé. D'après les premières indications disponibles, le CAC 40 parisien pourrait gagner 0,47% à l'ouverture.

Les contrats à terme signalent une hausse de 0,72% pour le Dax à Francfort, de 0,46% pour le FTSE à Londres et de 0,47% pour le Stoxx 600. Donald Trump a annoncé jeudi soir que Washington s'abstiendrait pendant 10 jours de mettre à exécution sa menace de détruire les centrales énergétiques iraniennes, repoussant à nouveau son ultimatum en raison, a-t-il dit, de l'avancée des négociations avec Téhéran. La nouvelle a provoqué une légère baisse du cours du brut qui avaient grimpé jeudi sur fond de regain d'inquiétude au Moyen-Orient. Les contrats à terme à Wall Street, qui a clôturé en net repli la veille, indiquent une ouverture en hausse ce vendredi. Mais le soulagement reste tout relatif: aucun projet de pourparlers ne semble réaliste à ce stade, a déclaré à Reuters un responsable iranien, qui a affirmé que la proposition américaine de sortie du conflit qui a été transmise à l'Iran est "à sens unique et injuste". Le nouveau report de l'ultimatum américain "achète du temps mais au prix d'une incertitude prolongée", observe John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement de Cité Gestion. "Chaque nouveau report réduit la crédibilité de la menace américaine, ce qui pourrait encourager l'Iran à maintenir une position ferme." "Tant que le détroit d'Ormuz n'est pas pleinement rouvert et sécurisé, la prime de risque énergétique restera intégrée dans les marchés", ajoute-t-il.

Pétrole
Les cours du pétrole reculent sous l'effet du nouveau report de l'ultimatum de Trump à l'Iran. Le baril de Brent recule de 0,16% à 107,84 dollars et celui du brut léger américain (WTI) perd 0,56% à 93,95 dollars. Si le conflit devait s'achever prochainement, les prix du pétrole pourraient chuter rapidement dans les mois à venir, tout en restant à leur niveau d'avant le conflit, ont indiqué dans une note les analystes de Macquarie. Les prix pourraient toutefois atteindre 200 dollars si la guerre se prolongeait jusqu'à fin juin, estiment-ils.

Les valeurs à suivre
Le fabricant français de spiritueux Pernod Ricard et le groupe américain Brown-Forman, propriétaire de la marque de whisky Jack Daniel's, ont confirmé jeudi tenir des discussions en vue d'une possible fusion. L'information, d'abord dévoilée par Bloomberg, a fait chuter le titre Pernod-Ricard de plus de 5% jeudi alors que l'action Brown-Forman s'est envolée de près de 9% à la Bourse de New York.

A Wall Street
La Bourse de New York a fini en nette baisse jeudi, le Nasdaq confirmant une correction par rapport à son record de clôture du 29 octobre dernier, alors que les investisseurs s'inquiétaient d'une possible escalade dans la guerre des Etats-Unis et d'Israël contre l'Iran, un conflit qui a provoqué un bond des prix pétroliers et alimenté les craintes sur l'inflation. L'indice Dow Jones a cédé 1,01% à 45.960,11 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 1,74%, à 6.477,16 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 2,38% à 21.408,08 points. L'indice à forte composante technologique a enregistré depuis son pic de clôture d'octobre dernier une baisse de 10,7%, confirmant qu'il se trouvait depuis lors en correction. Les contrats à terme sur les trois indices signalent pour l'heure une hausse de l'ordre de 0,5% à l'ouverture vendredi.

En Asie
La Bourse de Tokyo recule de 0,36% à l'approche de la clôture. En Chine, l'indice composite de la Bourse de Shanghai progresse de 0,44% et le CSI 300 des grandes capitalisations avance de 0,38%. Selon des données officielles publiées vendredi, les profits des groupes industriels chinois ont progressé de 15,2% au cours des deux premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 2025, renforçant les signes de reprise de la deuxième économie mondiale en dépit du conflit au Moyen-Orient qui menace de peser sur l'économie mondiale. La Bourse de Hong Kong avance de 0,48%. Le rendement des Treasuries à dix ans pro-

gresse de plus d'un point de base, à 4,4278% après avoir grimpé la veille de dix points, alors que le conflit au Moyen-Orient fait bondir les prix de l'énergie et alimente les craintes inflationnistes - ce qui pourrait conduire les banques centrales à adopter un biais plus restrictif. Le dollar se replie de 0,08% face à un panier de devises de référence après le nouveau report de l'ultimatum de Donald Trump à l'Iran.

Il reste néanmoins porté en toile de fond par son statut d'actif refuge dans le contexte de la guerre au Moyen-Orient. "Il ne semble pas que le conflit prenne fin de sitôt", observe Carol Kong, stratège sur les devises chez Commonwealth Bank of Australia. "Le dollar reste roi tant que ce conflit perdure." L'euro gagne 0,14% à 1,1543 dollar. Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 26 Mars 2026					
Valeur : 30 Mars 2026					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.6009	132.6159
1	EUR	EURO		153.1275	153.1846
1	GBP	POUND STERLING		176.8719	176.9392
100	JPY	JAPANESE YEN		83.1093	83.1396
1	CNY	CHINESE YUAN		19.2031	19.2086
1	CHF	SWISS FRANC		167.2564	167.3809
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.8445	95.8831
1	DKK	DANISH KRONE		20.4947	20.5002
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.1462	14.1511
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.6938	13.6986
1	AED	UAE DIRHAM		36.0986	36.1174
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.3433	35.3510
1	KWD	KUWAITI DINAR		432.3472	432.5372
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.9030	45.3543
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2292	14.2309
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.7429	20.8493
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3326	3.3430
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.9408	180.9408

AVEC UN REGAIN D'INQUIÉTUDE SUR LE M-O

Wall Street en nette baisse

La Bourse de New York a fini en nette baisse jeudi, le Nasdaq confirmant une correction par rapport à son record de clôture du 29 octobre dernier, alors que les investisseurs s'inquiétaient d'une possible escalade dans la guerre des Etats-Unis et d'Israël contre l'Iran, un conflit qui a provoqué un bond des prix pétroliers et alimenté les craintes sur l'inflation. L'indice Dow Jones .DJI a cédé 1,01%, ou 469,38 points, à 45.960,11 points. Le S&P-500 .SPX , plus large, a perdu 114,74 points, soit 1,74%, à 6.477,16 points. Le Nasdaq Composite .IXIC a reculé de son côté de 521,74 points (2,38%) à 21.408,08 points. Le Nasdaq a perdu jeudi plus de

2,3% et enregistré depuis son pic de clôture d'octobre dernier une baisse de 10,7%, confirmant qu'il se trouvait depuis lors en correction. Notant que, depuis le début de la guerre avec l'Iran le 28 février, les marchés ont eu tendance à s'affaiblir les vendredis, Peter Tuz a déclaré qu'il était possible que le S&P-500 suive la même trajectoire que le Nasdaq. "Après trois bonnes années pour les marchés, un repli de 10% à 20% ne devrait surprendre personne", a dit le président de Chase Investment Counsel. "Nous en avons eu (un repli) l'an dernier" au moment de l'annonce des vastes droits de douane américains dits réciproques, a-t-il ajouté. "De mauvais indicateurs techniques

pourraient toutefois encourager à vendre et à dissuader de tout achat jusqu'à ce que la situation ne se décante". Donald Trump a soufflé le chaud et le froid à propos de l'Iran, le président américain déclarant que Téhéran souhaitait ardemment sceller un accord tout en menaçant de "semmer l'enfer" si cela n'était pas le cas. Il a prévenu également jeudi que prendre le contrôle du pétrole iranien était une option. Un représentant iranien de haut rang a décrit les propositions de Washington comme "à sens unique et injustes", tout en indiquant que la porte n'était pas fermée. Reste que l'absence d'avancées concrètes vers une issue au conflit de près de quatre semaines a fait

grimper les prix du pétrole, le Brent LCOc1 prenant jeudi plus de 5%. Les principaux indices de Wall Street ont ainsi plongé, effaçant les gains enregistrés mercredi dans un contexte d'optimisme sur une possible désescalade au Moyen-Orient. Face à la crainte que la hausse des prix du pétrole ne génère un regain de l'inflation, les banques centrales voient leurs politiques monétaires se compliquer. Les traders ne misent désormais plus sur une quelconque baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) cette année, alors qu'avant le conflit, selon FedWatch de CME, deux baisses étaient anticipées. Des données publiées dans la journée montrent que le nombre d'inscriptions hebdomadaires au chô-

mage aux Etats-Unis a légèrement augmenté, suggérant que le marché du travail américain est stable. Neuf des onze secteurs majeurs du S&P-500 ont terminé jeudi dans le rouge, dont les services de communication .SPLRCL et les technologies .SPLRCT , qui ont cédé respectivement 3,5% et 2,7%. A l'inverse, l'énergie .SPNY a signé la plus forte hausse, progressant de 1,6%. Côté valeurs, Meta META.O , propriétaire d'Instagram, a chuté de près de 8% tandis qu'Alphabet GOOGL.O , maison-mère de Google, a reculé de plus de 3% à la suite d'un verdict en Californie les déclarant coupables de négligence à propos des effets néfastes des réseaux sociaux pour les jeunes.

R I/Agence

UNE CROISSANCE DE 0,8% AU LIEU DE 1,2% EN ZONE EURO

Une inflation américaine au-dessus des 4%

Le PIB mondial devrait ralentir cette année, passant de 3,3% en 2025 à 2,9% en 2026, avant de remonter légèrement à 3% en 2027.

R I/Agence

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) maintient jeudi sa prévision de hausse du produit intérieur brut (PIB) mondial pour 2026, mais prévient que l'aggravation du conflit au Moyen-Orient a commencé à freiner la croissance, tandis que la quasi-paralysie du détroit d'Ormuz menace d'entraîner une forte augmentation de l'inflation. Dans ses dernières prévisions actualisées, l'organisation, basée à Paris, souligne que l'économie mondiale, stimulée par la vigueur des investissements et de la production liés à l'intelligence artificielle (IA), affiche une croissance plus forte que prévu avant le déclenchement, le 28 février, de la guerre en Iran.

Synthèse rédaction

Le PIB mondial devrait ralentir cette année, passant de 3,3% en 2025 à 2,9% en 2026, avant de remonter légèrement à 3% en 2027. Ce ralentissement s'explique par la flambée des prix de l'énergie et le caractère imprévisible du conflit en cours, qui contrebalancent les effets positifs liés aux importants investissements technologiques, à la baisse des taux effectifs des droits de douane et au prolongement de la dynamique observée depuis 2025.

L'OCDE envisageait une révision à la hausse de la prévision de croissance 2026

Les projections de l'OCDE reposent sur l'hypothèse technique d'une atténuation progressive des perturbations du marché de l'énergie, avec une baisse graduelle des prix du pétrole, du gaz et des engrais à compter du second semestre 2026. Les projections pour 2026 de l'organisation restent inchangées par rapport aux pré-



visions fournies en décembre. Une version actualisée préliminaire des projections des Perspectives économiques de décembre 2025 de l'OCDE laissait toutefois entrevoir une révision à la hausse de la prévision de croissance 2026 du PIB mondial, d'environ 0,3 point de pourcentage, si le conflit ne s'intensifiait pas. "Cette révision a été entièrement effacée par l'impact de l'escalade du conflit au Moyen-Orient", écrit l'organisation. Face à la flambée des prix de l'énergie, l'inflation au sein des pays du G20 devrait dépasser de 1,2 point de pourcentage les prévisions initiales pour 2026, pour grimper à 4,0%, avant de redescendre à 2,7% en 2027.

L'inflation américaine désormais attendue au-dessus des 4%

Pour l'OCDE, le conflit en cours au Moyen-Orient vient s'ajouter à une situation du commerce mondial déjà complexe. Les droits de douane américains, dits "réciproques", ont certes diminué, à la suite de leur invalidation partielle par

la Cour suprême des Etats-Unis, permettant des réductions particulièrement importantes pour plusieurs économies émergentes, dont le Brésil, la Chine et l'Inde. Le taux effectif global en matière de droits de douane appliqués par les Etats-Unis demeure cependant nettement supérieur à celui en vigueur avant 2025.

La croissance annuelle du PIB américain devrait décélérer, passant de 2,0% en 2026 à 1,7% en 2027, le ralentissement des dépenses de consommation, sous l'effet combiné du recul du pouvoir d'achat, du tassement de la population active et de l'épuisement de l'épargne des ménages, annihilant la forte hausse des investissements liés à l'IA. L'OCDE avait initialement prévu pour les Etats-Unis une croissance de 1,7% cette année et de 1,9% en 2027, avant la décision de la Cour suprême américaine. L'inflation globale aux Etats-Unis devrait désormais atteindre 4,2% en 2026, soit une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions précédentes.

Un rebond de la croissance en zone euro en 2027

En Chine, la croissance devrait ralentir à 4,4% en 2026 et à 4,3% en 2027, conformément aux prévisions de décembre de l'OCDE. La croissance du PIB en zone euro, elle, devrait décélérer à 0,8% en 2026, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, avant de rebondir à 1,2% en 2027, soutenue par une augmentation des dépenses en matière de défense. L'OCDE prévoyait auparavant pour le bloc monétaire européen une croissance de 1,2% en 2026 et de 1,4% en 2027. Au Japon, la croissance devrait rester stable, à 0,9% en 2026 et 2027, la hausse du coût des importations d'énergie compensant la vigueur des investissements des entreprises.

ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'UE ET LES ETATS-UNIS

Le Parlement européen donne son feu vert sur les 15%

Le Parlement européen a approuvé jeudi la mise en œuvre de l'accord commercial conclu à l'été 2025 entre l'Union européenne et les États-Unis. Feu vert sous conditions des eurodéputés à l'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis de Donald Trump. Les eurodéputés ont approuvé la suppression des droits de douanes sur la plupart des importations américaines au sein de l'Union européenne, comme la Commission européenne s'y est engagée, mais en l'assortissant de multiples garde-fous. Négocié dans la douleur par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, cet accord avait été accueilli sur le Vieux Continent comme une capitulation face au président américain. Il avait été fortement critiqué dans les capitales et très mal accueilli au Parlement européen, de nombreux élus et dirigeants reprochant à la Commission européenne d'avoir accordé de trop grandes concessions à Washington. Malgré de fortes réticences dans ses rangs, le Parlement européen avait fini par s'en saisir, mais ses travaux avaient été suspendus coup sur coup en janvier et février, à cause des menaces d'annexion du Groenland par les États-Unis, puis de la décision de la Cour suprême américaine. Celle-ci a créé une énorme incertitude juridique, en invalidant les droits de douane de Donald Trump, obligeant Washington à mettre en place des taxes provisoires, en attendant un nouveau régime tarifaire en juillet. Un premier feu vert en commission Après des mois de blocage, l'accord avait reçu la semaine dernière un premier feu vert des eurodéputés. La commission du commerce international (INTA) avait approuvé la suppression des droits de douane appliqués dans l'UE sur les importations de produits américains. Les eurodéputés ont cependant assorti la mise en œuvre de l'accord de multiples garde-fous, clauses de sauvegarde et autres conditions suspensives, au cas où les Américains reviendraient sur leurs propres engagements.

R I.

EN RAISON DU CONFLIT IRANIEN

Le Royaume-Uni subit la plus forte révision à la baisse de la croissance du G20

Le Royaume-Uni fait face à la plus forte révision à la baisse de la croissance économique parmi les nations du G20 en raison du conflit iranien, selon le groupe politique basé à Paris jeudi. L'Organisation de coopération et de développement économiques a réduit ses prévisions de croissance britannique pour 2026 à 0,7% contre une projection précédente de 1,2%, marquant la plus forte réduction de ses perspectives économiques intermédiaires. Cette révision à la baisse reflète l'impact des perturbations des approvisionnements énergétiques et des prix élevés des matières premières découlant de la guerre entre les États-

Unis et Israël contre l'Iran. L'inflation au Royaume-Uni devrait s'accélérer à 4% cette année, contre 3,4% en 2025, sous l'effet de la hausse des coûts énergétiques. Ce taux représente le deuxième plus élevé parmi les économies du G7 et reste bien au-dessus de l'objectif de 2% de la Banque d'Angleterre. L'OCDE s'attend à ce que la Banque d'Angleterre maintienne son taux directeur à 3,75% avant de procéder à une réduction d'un quart de point début 2027, à mesure que les pressions inflationnistes s'atténueront. L'inflation des prix à la consommation devrait diminuer à 2,6% l'année prochaine, dépassant toujours l'objectif de

la banque centrale. La projection de croissance britannique de 0,7% est inférieure aux prévisions de 1,1% de l'Office for Budget Responsibility publiées plus tôt ce mois-ci. L'OCDE prévoit que la croissance augmentera à 1,3% en 2027, en dessous de l'estimation de 1,6% de l'OBR, qui a été préparée avant les attaques contre l'Iran. Le conflit a interrompu les expéditions via le détroit d'Ormuz et provoqué des fermetures ou des dommages aux infrastructures énergétiques, générant une flambée des prix de l'énergie et perturbant les approvisionnements mondiaux en énergie et en matières premières, y compris les engrais.

La croissance du PIB mondial devrait ralentir à 2,9% en 2026 avant de remonter légèrement à 3,0% en 2027. Les projections supposent que les perturbations actuelles du marché de l'énergie se modéreront avec le temps, les prix du pétrole, du gaz et des engrais diminuant progressivement à partir de la mi-2026. L'inflation du G20 devrait atteindre 4,0% en 2026, soit 1,2 point de pourcentage de plus que prévu précédemment, avant de s'atténuer à 2,7% en 2027. L'inflation sous-jacente dans les économies avancées du G20 devrait s'affaiblir de 2,6% en 2026 à 2,3% en 2027.

Agence

À 1 VOTE PRÈS

Le Parlement européen bloque la surveillance de masse des GAFAM

Le Parlement européen a refusé ce 26 mars de prolonger la loi qui permettait à Meta, Google et Microsoft de scanner vos messages privés. Un seul vote a tout décidé. Le dispositif s'arrête le 3 avril, mais une loi permanente est toujours en négociation.



Le résultat clôt plusieurs semaines de bras de fer entre partisans et opposants à la surveillance des messageries. La veille encore, des élus tentaient de forcer un nouveau vote pour sauver le texte.

Un seul bulletin a fait la différence

Depuis 2021, Meta, Google et Microsoft étaient autorisés à analyser automatiquement vos messages privés sans mandat judiciaire, pour détecter des contenus pédocriminels. Trois types de scan étaient en jeu : la comparaison d'images connues via une empreinte numérique, l'analyse d'images et vidéos inconnues, et l'analyse automatisée de textes. Cette dérogation temporaire expire le 3 avril. Elle ne sera pas renouvelée. Le vote du 26 mars s'est joué à un seul bulletin d'écart, précisément sur

le scan des images et textes inconnus. Le reste du texte a ensuite échoué à obtenir une majorité. Comme nous le rapportons, le Parlement avait déjà voté le 11 mars pour encadrer strictement Chat Control, en excluant les messageries chiffrées de bout en bout. La veille du vote, des élus conservateurs avaient tenté de remettre le texte initial sur la table. La manœuvre n'a pas fonctionné. Patrick Breyer, ancien eurodéputé du Parti Pirate et figure de l'opposition au texte, estime que les enquêteurs pourront désormais travailler de manière ciblée, sans être noyés sous des faux signalements.

Les données qui ont achevé Chat Control

Le rapport d'évaluation 2025 de la Commission européenne est accablant. 99% des signalements transmis

aux polices européennes venaient d'un seul acteur : Meta. Et selon le BKA, la police criminelle fédérale allemande, 48% de ces conversations signalées n'avaient aucun intérêt pénal. En Allemagne, 40% des enquêtes déclenchées par ces alertes visaient des adolescents ayant partagé des images de manière consensuelle. L'algorithme au cœur du dispositif, PhotoDNA, a aussi été mis en cause. Son fonctionnement est simple : chaque image est convertie en une empreinte numérique, comparée à une base de données de contenus illicites connus. Des chercheurs ont montré ses limites. Il suffit d'ajouter un simple cadre autour d'une image illicite pour tromper le scanner. Une image banale peut aussi être retouchée pour déclencher une fausse alerte à la police. La Commission reconnaît elle-même un taux d'erreur entre 13 et 20%. Sur l'ensemble des messages scannés, 0,0000027% seulement contenaient du contenu illégal. Ce vote ne ferme pas le dossier pour autant. Les discussions pour un règlement permanent, Chat Control 2.0, se poursuivent entre le Parlement, le Conseil et la Commission européenne. Les gouvernements y poussent toujours pour un scan de masse "volontaire". Une autre mesure est aussi sur la table : obliger les messageries et les app stores à vérifier l'identité des utilisateurs, via une pièce d'identité ou un scan facial. Cela marquerait donc la fin de la communication anonyme en ligne, avec tous les risques et toutes les dérives conséquents.

ZUCKERBERG, JENSEN HUANG, LARRY ELLISON

c'est quoi ce super conseil autour de Trump pour battre la Chine ?



Les grandes personnalités américaines qui ont bénéficié de l'IA vont se mettre au service de Donald Trump. Avec l'objectif de garder les États-Unis à la première place mondiale de la tech. La rivalité entre les États-Unis et la Chine s'exprime le mieux aujourd'hui dans le monde de la tech, en général, et dans le secteur de l'intelligence artificielle en particulier. Et dans ce domaine, les USA ont un vrai vivier de grands entrepreneurs qui ont notamment donné, avec Jensen Huang et NVIDIA, l'entreprise la plus importante au monde. Un vivier dans lequel l'administration Trump pioche pour mettre en place un conseil technique de haut vol.

Les géants de l'IA rejoignent le conseil scientifique du président américain

En 2001, Georges W. Bush créait le President's Council of Advisors on Science and Technology (PCAST), ou Comité présidentiel des conseillers en science et technologie, afin de le conseiller dans les domaines de la technologie et de la science (comme le nom l'indique). Il a depuis plusieurs fois été recréé selon les administrations, et connaît encore une nouvelle vie avec Donald Trump. La Maison Blanche vient en effet de nommer un nouveau conseil PCAST, qui sera présidé par Michael Kratsios et David Sacks. Et il y a du beau monde dans les 13 individualités nommées, puisqu'on retrouve de grandes patronnes de la tech comme Jensen Huang (NVIDIA), Mark Zuckerberg (Meta), Larry Ellison (Oracle) ou bien encore Lisa Su (AMD).

Toujours le même objectif : un « Golden Age » de l'innovation

« Sous la présidence de Donald Trump, le PCAST se concentrera sur les questions liées aux opportunités et aux défis que les technologies émergentes représentent pour la main-d'œuvre américaine, et veillera à ce que tous les Américains puissent s'épanouir dans cet Golden Age de l'innovation » a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué. On imagine qu'au vu du profil des personnes engagées, il y aura beaucoup de discussions autour de l'IA. Et ce, surtout que les États-Unis cherchent de plus en plus à intégrer le plus rapidement possible cette technologie dans les armées et les services de renseignement, et craint que la Chine ne passe devant elle dans ce domaine, considéré par beaucoup comme le plus stratégique dans les décennies à venir.

LE PROCÈS QUE LA SILICON VALLEY NE VOULAIT SURTOUT PAS PERDRE 6 millions de dollars pour une "enfance volée"

Un jury californien vient de condamner Meta et YouTube à verser 6 millions de dollars à une jeune femme de 20 ans. Pour la première fois, des géants de la tech ont été jugés responsables des effets addictifs de leurs plateformes sur un enfant. Kaley G.M., c'est le nom d'emprunt d'une jeune femme de 20 ans, désignée dans les documents judiciaires par ses seules initiales pour préserver son anonymat. Elle a créé sa chaîne YouTube à l'âge de 6 ans, et son compte Instagram à 9 ans. Elle a passé des journées entières sur ces applications de messageries selon son propre témoignage au tribunal. Ce mardi 25 mars, après neuf jours de délibérations au Los Angeles Superior Court, dix des douze jurés ont voté contre Meta et YouTube, estimant que les deux entreprises avaient failli à leur devoir d'avertir leurs utilisateurs des risques liés à leurs produits. Kaley et sa thérapeute ont témoigné de troubles graves traversés pendant l'enfance,

dont de la dysmorphie corporelle et des épisodes dépressifs. 3 millions de dollars en dommages compensatoires, 3 millions en dommages punitifs. Meta assume 70 % du total, YouTube le reste. Pour Joseph VanZandt, l'un des avocats de Kaley, c'est la première fois qu'un jury a pu examiner des documents internes et entendre des dirigeants de ces entreprises sur la question de l'« addiction by design », soit le fait de concevoir un produit pour qu'il rende volontairement ses utilisateurs accros.

La stratégie qui a tout changé

Plutôt que d'attaquer sur les contenus vus par Kaley sur Instagram ou YouTube, les avocats de la plaignante ont choisi de démonter la conception même des plateformes. Le dossier s'est en effet construit sur les fonctionnalités de ces réseaux sociaux, comme le scroll infini, l'autoplay, ou encore les notifications conçues pour recréer une boucle d'engagement.



Les jurés ont reçu pour instruction de ne pas tenir compte des publications et vidéos vues par Kaley, puisque la Section 230 de la loi sur les communications de 1996 protège les entreprises tech sur ce point. Il fallait contourner ce bouclier juridique et ça a fonctionné. Le jury a conclu que Meta et YouTube savaient que leurs plateformes étaient dangereuses pour les mineurs et n'ont pas agi en consé-

quence. Les jurés ont retenu trois qualifications pour justifier les dommages punitifs : malveillance, oppression et fraude.

Mark Zuckerberg à la barre, et après ?

Mark Zuckerberg a témoigné en personne, admettant qu'il était difficile pour Meta de faire respecter les restrictions d'âge sur Instagram, avant d'ajouter qu'il aurait toujours aimé que l'entreprise y arrive plus tôt. Insuffisant pour convaincre. Une jurée anonyme a confié à la sortie que les déclarations contradictoires du P.-D.G n'avaient pas pesé en sa faveur. Certains jurés souhaitaient même une somme plus élevée, mais, craignant que remettre trop d'argent d'un seul coup à une seule personne, ils se sont ravisés. Quoi qu'il en soit, Meta et Google ont annoncé leur intention de faire appel. Google a même contesté la qualification de « réseau social » pour YouTube, préférant celle de « plateforme de streaming responsable ». Un argument qui sonne creux devant un

jury qui vient de condamner 9 ans d'utilisation intensive par une enfant de 6 ans. Ce verdict est un arrêt pilote pour des centaines d'affaires similaires en attente, déposées par des individus, des districts scolaires et des procureurs généraux d'États, regroupées dans deux tribunaux californiens, l'un à Los Angeles, l'autre à Oakland. Un procès fédéral impliquant des familles et des écoles du pays entier est prévu pour l'été prochain en Californie du Nord. Pour les plateformes, chaque nouveau verdict du même ordre renforce mécaniquement les chances des plaignants dans les dossiers suivants, jusqu'à rendre un règlement global inévitable, possiblement assorti de changements imposés sur les plateformes elles-mêmes. La semaine précédente, un jury du Nouveau-Mexique avait condamné Meta à 375 millions de dollars pour manquement à la protection des enfants contre les prédateurs en ligne. Deux verdicts en deux jours pour la même entreprise.

Stellantis a refait le plein de confiance, prêt à oublier le Puretech

Réglages des comptes bancaires pour effacer les difficultés de 2025, changement de communication avec des mea culpa et grand plan de relance à venir dans le courant du mois de mai : Stellantis veut oublier les déboires des deux dernières années pour remettre la qualité et l'amélioration des produits au coeur de l'activité. Mais le travail paraît immense, tant en thermique qu'en électrique avec les difficultés d'approvisionnement en batteries. A deux mois de la présentation très attendue du grand plan d'Antonio Filosa, Stellantis a pour ambition de tirer un trait sur deux années difficiles marquées par des pertes. Il faut dire que le groupe s'était peut-être vu un peu trop beau en sortant du Covid avec des marges exceptionnelles, issues d'une politique de prix à l'époque de Carlos Tavares très critiquée par les clients. Depuis, les pépins se sont enchaînés : les airbags Takata, les problèmes mécaniques avec le moteur Puretech, les stocks qui s'accumulent aux Etats-Unis, les difficultés de certaines marques en Europe et notamment le cas de Maserati, pour ne citer qu'elle. Pour passer à autre chose, Stellantis a provisionné d'importantes sommes d'argent ces derniers mois afin d'écluser les pertes et repartir sur des bases saines.

Stellantis veut oublier le moteur Puretech

En début de semaine, à l'occasion d'une journée chez Stellantis, la nouvelle direction est même revenue sur le moteur Puretech. Mais il est vrai que les déboires liés à la distribution à courroie en bain d'huile ont peut-être éclipsé le fait que ces blocs étaient globalement sans grand ennui à côté. Il n'empêche, drôle de façon de communiquer si précocement après la publication de ces problèmes dans les médias, alors que nombre de clients subissent encore les conséquences, entre les pannes et les soucis de reprise et de revente. Le groupe automobile fort de 14 marques automobiles prépare donc l'avenir. Mais on attend toujours les grandes lignes pour notre marché. Si l'on sait déjà par exemple que la prochaine génération de Peugeot 208 sera exclusivement électrique, le constructeur au lion va maintenir la version hybride actuelle en parallèle pour conserver une offre thermique d'ici la fin de la décennie. Pour le reste, nous sommes dans l'attente des grandes annonces de Filosa. Il était temps, diront certains employés. Il faut donc désormais rattraper le coup, mais ce ne sera pas une mince affaire, notamment en termes d'image auprès des clients et du grand public. Pour commencer, Stellantis a d'ailleurs lancé des garanties exceptionnelles de 8 ans et des couvertures spéciales pour les moteurs Puretech en occasion. C'est un début. S'agissant des électriques, Stellantis n'a pas eu de chance avec la montée en puissance faiblarde de son fournisseur français de batteries ACC. Conséquence directe : les livraisons des SUV Peugeot, Citroën ou Opel à grande batterie sont quasiment à l'arrêt.

MULTIVAN RESTYLÉ

Volkswagen lève le voile sur le chouchou des familles

Plus de 40 ans au compteur, des millions d'exemplaires écoulés, et pourtant le Multivan continue de se réinventer. Volkswagen lève le voile sur un restylage attendu pour la seconde moitié de l'année. Une évolution à peine perceptible, qui en dit long sur l'équilibre délicat entre héritage et modernité.

Il y a des modèles qu'on ne (re)touche pas à la légère. Le Volkswagen Multivan en fait partie, au même titre que la Golf, la Mercedes Classe E, la Fiat 500 ou encore la Porsche 911. Depuis sa première génération, le van allemand a en effet traversé les décennies en s'imposant comme une référence pour les familles nombreuses, les artisans et les gestionnaires de flottes. Sa réputation, il ne la doit pas à un coup de marketing, mais à une polyvalence que peu de concurrents ont réussi à égaler sur la durée.

Multivan restylé : VW cible le facelift

Les chiffres récents plaident en sa faveur : 38 700 unités livrées en 2025, soit une progression de 31 % par rapport à l'exercice précédent. L'actuelle génération est, à ce jour, la plus vendue de toute l'histoire du modèle. Volkswagen aurait très bien pu se contenter de garder la recette actuelle, mais le constructeur a choisi autre chose : un restylage bien ciblé, sans révolution, mais toujours avec la même volonté de conserver au moins cette clientèle qui lui est fidèle.

Une face avant retouchée, sans trahir le Bulli

Le travail le plus visible concerne le dessin du bouclier avant. La séparation entre la calandre et le pare-chocs est désormais plus marquée, ce qui élargit visuellement la silhouette et lui confère une présence un peu plus affirmée sur la route. C'est volontairement subtil car le Multivan traîne derrière lui l'héritage du Bulli, ce Transporter des années 1950 devenu symbole d'une époque. On ne le bouscule pas sans raison. C'est comme si Porsche mettait au placard le légendaire flat-six de la 911. Les nouveaux blocs optiques à LED viennent



compléter la mise à jour, avec une signature lumineuse redessinée. L'ensemble reste cohérent avec l'identité du modèle, sans chercher à imiter les codes d'un SUV ou à coller aux tendances les plus agressives du moment.

VW Multivan 2026 : six versions de jantes retouchées

Au-delà de cette nouvelle face avant, Volkswagen a également revu sa palette chromatique. Parmi les nouveautés, une finition mate fait son apparition (une première pour le Multivan), qui rejoint ainsi une tendance déjà bien installée dans d'autres segments. La combinaison bicolore Blanc Candy et Gris-Brun métallisé figure parmi les trois nouvelles associations proposées. Les jantes ont aussi été légèrement revues. Six versions de 17 et 18 pouces ont été retouchées, tandis que les jantes de 19 pouces "Halmstad", appréciées des clients, ont eu le droit à leur pe-

tite cure de jouvence.

VW Multivan 2026 : 2,0 litres TDI de 150 ch pour environ 60 000€

La marque a confirmé que d'autres nouveautés seront dévoilées avant la fin de l'été, laissant entendre que le restylage ne s'arrêtera pas à la simple partie esthétique présentée ici. Motorisations, habitacle, connectivité ? La réponse est attendue dans les prochains mois, mais il ne faut pas s'attendre à une grosse révolution. Nous devrions retrouver le moteur diesel quatre cylindres 2,0 litres TDI de 150 ch associé à une boîte automatique DSG en version de base à environ 60 000 euros TTC, et une version hybride rechargeable quatre roues motrices de 245 ch autorisant une autonomie électrique revue qui pourrait dépasser les 100 km en électrique grâce à une nouvelle batterie. Le prix de la version PHEV devrait toujours tourner autour de 78 000 euros.

Les destins croisés de Porsche et Lamborghini en 2025 : l'un tombe de haut, l'autre fait des miracles

Porsche et Lamborghini ne boxent pas exactement dans la même catégorie mais les deux marques "luxe" du groupe Volkswagen ont connu des destins diamétralement opposés en 2025. Ce qui amène d'ailleurs à se poser la question : à vouloir grandir sans cesse, Porsche n'est-il pas devenu... trop gros ? A l'inverse, Lamborghini cultive le goût de l'exclusivité, tout en profitant des synergies du groupe Volkswagen. Le beurre et l'argent du beurre, pour une rentabilité exceptionnelle, au niveau de celle de Ferrari. D'un côté, 300 000 voitures vendues sur un an. De l'autre, 10 000. On pourrait croire qu'il s'agit de constructeurs dans des galaxies bien opposées et pourtant : si Porsche et Lamborghini n'évoluent pas dans les mêmes sphères, il existe pourtant des modèles à plus de 300 000 € chez Porsche. Malheureusement pour le constructeur allemand, qui associait jusqu'alors volumes et rentabilité, l'instabilité du marché en 2025 lui a coûté cher. La perte de vitesse en Chine a été le premier signal, notamment lorsque

les concessionnaires chinois ont commencé à s'agacer de la politique de la marque face au durcissement du marché. Le constructeur nous avait alors assuré qu'il s'agissait seulement d'une situation temporaire : en clair, les acheteurs du luxe ne changent pas de marque, ils reportent simplement leur achat. Force est de constater qu'ils semblent bien s'être rabattus sur d'autres produits puisque Porsche a confirmé en début de cette année la suppression de 30 % de ses distributeurs en Chine, qui reste l'épine douloureuse dans le pied de Porsche.

Lamborghini et Porsche, pas les mêmes destins

En y ajoutant les obstacles douaniers américains, Porsche n'a pas pu faire de miracle l'an dernier : baisse des ventes et surtout de la rentabilité tombée quasiment... à zéro. Pour une marque qui dégageait 15 % de marges sur ses ventes dans ses meilleures années, c'est une dégringolade notable. En face, Lamborghini vend beaucoup moins mais rapporte beaucoup



plus : 24 % de marge sur les opérations, un score proche de celui de Ferrari. Avec 30 fois moins de voitures écoulées à l'année, Lamborghini engendre donc plus de bénéfices d'exploitation que Porsche. La recette du succès tient dans l'exclusivité : 10 000 ventes par an, cela cultive une certaine rareté au même titre que Ferrari. Alors que Porsche est entré dans une autre dimension : Porsche, c'est

la moitié des volumes mondiaux d'une marque comme Citroën. La question à se poser chez Volkswagen Group est donc de savoir si Porsche n'est pas devenu trop « gros ». Toute la difficulté avec ces entreprises à l'histoire longue comme le bras et à la présence mondiale est de calibrer idéalement l'outil industriel et ne pas trop s'enflammer sur la conquête de nouveaux clients pour

se préserver des vents tempétueux. Plus on est gros, plus on tombe de haut.

Lamborghini rapporte gros à Volkswagen

Les pions changent actuellement de place au sein du groupe Volkswagen puisque les poules aux œufs d'or ne sont plus forcément celles d'avant Covid. Skoda est devenu l'une des marques les plus rentables avec Lamborghini qui rapporte à lui seul presque 10 % des bénéfices de l'ensemble du groupe VW. Avec seulement 10 000 voitures ! Point commun entre Skoda et Lamborghini ? Profiter des synergies (moteurs, technologies, usines, châssis) du groupe, et les associer à des avantages. Sociaux pour Skoda, avec des coûts de production plus faibles en République Tchèque, et monétaires avec Lamborghini qui rentabilise de façon assez extraordinaire une partie des développements du groupe VW. Certes, Lamborghini conçoit aussi un paquet de choses en interne, mais on est encore loin d'un Ferrari qui produit et imagine tout sur place...

Mots fléchés

Camelot		Arbrisseau du Brésil		Bravais		Soutien		Tartuferie		Déesse de la musique		Surveillance	
Associations d'artisans						A la porte de la Camargue				Drame japonais			
												Amas	
Domaine		Astre brillant		Marchera				Butte naturelle					
				Moqueur				Coiffure papale					
										Il en existe à l'opéra			
Mammifère marin										Légumineuse			
Petit technicien						Opinions						Malheur	
						Précieux							
			Celui de Douaumont est poignant									Sésame	
Possessif					Séparation	Beaucoup					Calcium		
Grand froid						Chagrins					Petit if		
			Infidèle						Echassier	Arrose Strasbourg			
Union Européenne			Qui							Prénom féminin			
Métal précieux			Madras					Arbre à caoutchouc					
		Mégère											
		Vainqueur de Trafalgar						Femme sans nombril				Mois estival	
Grand oiseau	Patriarche biblique				Baie jaune	Avançai							
	Troupes de chiens					Fille de la belle-soeur							
				Prénom anglais				Sucre simple		De bonne heure			
				Mer d'Europe									
Troisième personne du pluriel						Atome				Obtenue			
						Palmier grimpant				Couleur de l'amour, de la passion			
Utilisatrices									Divertissements		Habitant notre planète		Cité engloutie
Rideau													
					Félicité							Révérons	
					Sélections								
Doit de l'argent								Rivières sahariennes					
Numéro un													
		Monnaie bulgare		Vient de rire			Désenchanté						Crochet de boucher
				Mit bas									
Bas peuples	Étendue d'eau		Boisson				Pieu aiguisé	Griffe					
			Lieu dansant					Regardé					
						Ride				Île grecque			
						Marche				Id est			
Contraire de amont					Fripouilles								
Langue du midi													
		Préfecture de la Mayenne					Raisonna						

PÉTROLE

Le baril de Brent à 110,17 dollars

Les cours du pétrole progressent vendredi, stimulés par les tensions géopolitiques notamment la poursuite de l'escalade militaire au Moyen-Orient et au Golf. Vers 10H30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 2,00% à 110,17 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 2,10% à 96,46 dollars.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le MAE espagnol inaugure à Oran le nouveau siège du centre culturel "Cervantès"

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, M. José Manuel Albares, a procédé, vendredi, à l'inauguration du nouveau siège du centre culturel espagnol (Institut Cervantès d'Oran). Cette inauguration a eu lieu dans le cadre d'une visite officielle qu'effectue le ministre espagnol en Algérie. Il était accompagné de l'ambassadeur d'Algérie en Espagne, M. Abdelghani Daggoum, de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Ramiro Fernandez Bachiller, ainsi que de la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran, Mme Bouchera Salhi. Le ministre a parcouru les différentes ailes du centre, où il a rencontré des étudiants et des cadres de l'institut. Il a également écouté les explications de son directeur, M. Juan Manuel Sid Mu?oz, concernant les activités de l'établissement, qui comprend 13 salles dédiées à l'enseignement de la langue espagnole, une bibliothèque d'environ 7.000 ouvrages, ainsi que plusieurs espaces administratifs. L'institut accueille, chaque année, près de 5.000 apprenants, encadrés par 30 enseignants spécialisés en langue espagnole. A la fin de sa visite, le ministre espagnol des Affaires étrangères a signé le livre d'or du centre culturel espagnol (Institut Cervantès).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

Le chargé d'affaires de l'Ambassade de France à Alger convoqué

Le chargé d'affaires de l'Ambassade de France à Alger a été convoqué jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) pour protester, dans les termes les plus fermes, contre le renouvellement, hier mercredi, pour une durée supplémentaire d'une année, de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien, indique un communiqué du MAE. "Le chargé d'affaires de l'Ambassade de France à Alger a été convoqué le 26 mars courant au siège du ministère des Affaires étrangères. Cette convocation a eu pour objet d'élever, dans les termes les plus fermes, une protestation contre le renouvellement, hier, pour une durée supplémentaire d'une année, de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien", précise la même source. "L'attention du diplomate français a été fermement appelée sur le fait que l'agent consulaire algérien faisait déjà l'objet d'une détention provisoire d'une année et ce, depuis le mois d'avril 2025, en dépit de son statut protégé au titre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963". Dans ce même contexte, "il lui a été fait part d'une très vive réprobation quant au traitement inqualifiable que subit l'agent consulaire algérien depuis son incarcération et qu'a permis de révéler la première visite consulaire autorisée dont il a bénéficié le 17 mars courant", note le communiqué. "Enfin, il a été notifié au chargé d'affaires français le fait que cette décision difficilement justifiable ou recevable aura inévitablement des conséquences sur le cours normal des relations algéro-françaises", conclut la même source. APS

RÉVISION DE LA LOI SUR LE RÉGIME ÉLECTORAL

Renforcement des mécanismes d'intégrité et de démocratie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a indiqué, jeudi à Alger, que la révision de la loi organique relative au régime électoral visait à bâtir un régime électoral "équilibré" et à renforcer les "mécanismes d'intégrité et de démocratie". Présentant un exposé devant la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi organique modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, M. Sayoud a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre des "réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans leur volet politique visant à consacrer l'Etat de droit". Il a rappelé que le président de la République a insisté, à maintes reprises, sur l'importance des assemblées populaires élues en tant que "première pierre de l'édifice institutionnel de l'Algérie nouvelle" et sur "la nécessité de prémunir ces assemblées contre l'argent sale afin de garantir une représentation populaire réelle et intégrée, au service des citoyens et en réponse à leurs préoccupations". Ce projet de loi intervient également dans le contexte de la "modernisation du cadre juridique du processus électoral, en phase avec l'amendement technique de la Constitution adopté, mercredi, par le Parlement réuni en ses deux chambres", a-t-il expliqué. Le projet de loi "reflète une volonté politique claire d'ancrer les principes démocratiques et pose des bases juridiques et organisationnelles solides pour un processus électoral fondé sur la transparence, l'intégrité, la neutralité et le respect du libre choix du citoyen", a-t-il souligné, faisant remarqué qu'il témoigne de l'engagement de l'Etat à consolider le processus électoral et à renforcer la confiance populaire. Le projet prévoit, "la réorganisation et la restructuration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de manière à garantir son indépendance et une performance optimale, tout en préservant ses prérogatives essentielles et en les dissociant des missions matérielles et logistiques assurées par les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports", a-t-il ajouté. L'ensemble des amendements introduits dans ce projet "ne constitue pas une rupture avec la loi organique en vigueur, mais viennent renforcer ses acquis et développer ses mécanismes afin de garantir l'instauration d'un système électoral plus équilibré et des institutions plus fortes, plus représentatives et à la hauteur des aspirations du citoyen, en consolidation de l'Etat de droit", a-t-il ajouté, notant que ce projet de loi "comprend 14 articles avec la modification de 85 articles, l'introduction de 4 nouveaux articles et l'abrogation de 5 articles". Evoquant les principales modifications, le ministre a cité "les dispositions relatives à la restructuration et à l'organisation de l'ANIE, ainsi que la réduction du nombre de signatures requises pour l'élaboration des listes de candidats". Concernant les élections locales, M. Sayoud a rappelé que "le nombre de signatures a été réduit à 35 au lieu de 50 pour chaque candidat sur la liste, et à 150 au lieu de 250 pour les législatives". Les amendements portent également sur le développement des mécanismes de contrôle du financement électoral, le recours à la numérisation et au dépouillement électronique pour garantir la rapidité et la précision des résultats, ainsi que le durcissement des conditions de candidature, notamment en ce qui concerne le niveau d'instruction et l'exigence du certificat de bonne santé mentale et psychologique, en vue d'assurer la capacité des candidats à gérer les affaires des citoyens, outre la garantie de la représentation des femmes et des jeunes dans les listes de candidatures. APS

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Gratuité et réductions tarifaires dans les transports dès dimanche prochain

Les mesures relatives à la gratuité du transport et aux réductions tarifaires au profit des personnes aux besoins spécifiques, détenteurs de la carte de "personne aux besoins spécifiques", ainsi que leurs accompagnateurs, entreront en vigueur à partir du dimanche 29 mars, a annoncé, jeudi dans un communiqué, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Ces dispositions concernent "la gratuité du transport public urbain et suburbain pour l'ensemble des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que la gratuité du transport terrestre de voyageurs, ferroviaire, maritime et public interne pour les personnes dont le taux d'invalidité est compris entre 80% et 100%", précise le communiqué. Les mesures prévoient également "une réduction de 80% sur les tarifs du transport routier de voyageurs, ferroviaire et maritime public interne pour les personnes dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 50% et inférieur à 80%, ainsi qu'une réduction de 80% sur les tarifs de la classe économique du transport aérien interne pour les personnes présentant un taux d'handicap de 100%". Le ministère a rappelé que ces avantages ne peuvent être sollicités qu'auprès des opérateurs de transport public avec lesquels le secteur de la Solidarité nationale a conclu 66 conventions, à savoir "la compagnie Air Algérie, l'Entreprise d'exploitation du Métro d'Alger (EMA), la société Setram, l'Entreprise nationale de transport maritime (ENTMV), l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), les entreprises de transport urbain et suburbain, ainsi que les entreprises publiques économiques de transport de voyageurs des régions Centre, Est et Ouest". Le ministère de la Solidarité nationale a souligné, par ailleurs, que les charges financières découlant de la mise en œuvre de cette gratuité et de ces réductions sont assumées par ses services, à travers "les affectations financières allouées au secteur". APS

PORT D'ALGER

Arrivée de la première cargaison de moutons importés en prévision de l'Aïd El-Adha

Le Port d'Alger a réceptionné, jeudi, la première cargaison de moutons importés d'Espagne, constituée de 12.350 têtes et destinée à l'approvisionnement du marché national en bêtes de sacrifice, et ce en application des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la stabilité des prix du bétail, en prévision de l'Aïd El-Adha. L'opération d'accostage du navire "Unimar" s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses dès l'aube de jeudi, avec "la mobilisation des moyens logistiques et humains nécessaires pour assurer un déchargement fluide et sécurisé de ce lot, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à simplifier les procédures organisationnelles pour garantir la fluidité et la sécurité de ces cargaisons", indique un communiqué de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Ce premier lot s'inscrit dans le cadre d'une série de cargaisons programmées qui arriveront successivement aux ports nationaux, dans le cadre d'un plan proactif visant à importer un million de têtes de moutons à l'occasion de l'Aïd El-Adha 2026, pour approvisionner le marché national et couvrir la demande croissante à l'approche de cette fête religieuse. Pour rappel, le président de la République avait décidé, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 8 mars dernier, que le prix de vente du mouton importé aux citoyens ne devait pas dépasser 50.000 DA au maximum. A ce propos, il avait instruit les services des instances gouvernementales d'assurer un suivi rigoureux de l'opération d'importation et de commercialisation des moutons, en veillant à barrer la route à toutes les formes de fraude, de contrebande et de spéculation. APS